SEROC Rapport Annuel 2014

sur le prix et la qualité du service public du traitement des déchets.

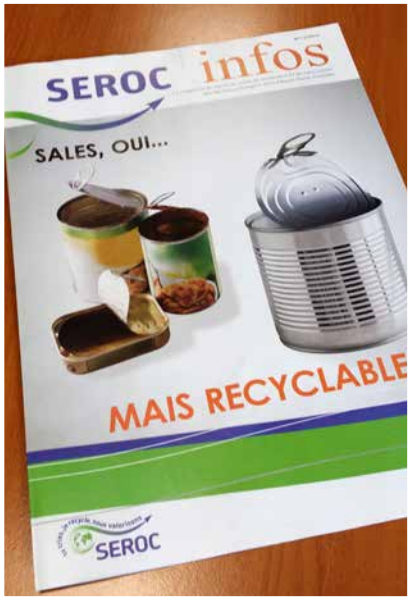

Notre métier : valoriser les déchets !

tu tries, je recycle, nous valorisons
SEROC

Zone artisanale RD 94 - BP18118 - 14401 BAYEUX
Tel : 02 31 51 69 60 - Fax : 02 31 51 69 61 - accueil@seroc14.fr - www.seroc-bayeux.fr

SOMMAIRE

P.4 **PRÉSENTATION SEROC**
LE TERRITOIRE DU SEROC
SES REPRÉSENTANTS ÉLUS ET SES AGENTS

P.8 **LES OBJECTIFS RÉGLEMENTAIRES**
LES INDICATEURS DU GRENELLE

P.10 **PROGRAMME LOCAL DE PREVENTION**
OBJECTIF DE -7% ATTEINT !

P.12 **SERVICE COMMUNICATION**
2014 : L'ANNÉE DE LUTTE CONTRE LE GASPILLAGE ALIMENTAIRE

P.14 **SERVICE TRI SÉLECTIF**
LE VERRE EN AUGMENTATION
PAPIERS ET EMBALLAGES, PEU D'ÉVOLUTION

P.18 **SERVICE COMPOSTAGE INDIVIDUEL**
LE COMPOSTAGE DEVENU UN RÉFLEXE

P.20 **SERVICE DÉCHETS ULTIMES**
BAISSE DES DÉCHETS ULTIMES

P.22 **SERVICE COMPOSTAGE INDUSTRIEL**
PLATES-FORMES DE COMPOSTAGE

P.24 **SERVICE DECHETERIES**
AUGMENTATION DES FLUX DU RÉSEAU DECHETERIES
DECHETERIES : VALORISER LES DÉCHETS

P.28 **SERVICE TRANSPORT ET QUAIS DE TRANSFERT**
DEUX PÔLES DE LOGISTIQUE

P.30 **INDICATEURS FINANCIERS**
LES INDICATEURS ÉCONOMIQUES
BILAN FINANCIER SERVICE PAR SERVICE

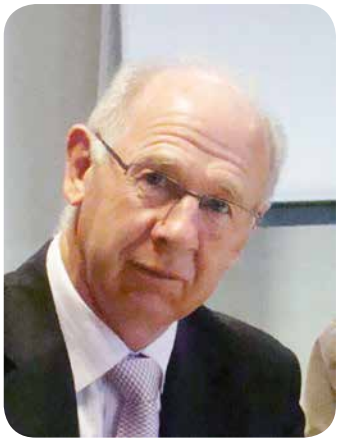

EDITO

Engagement et vision territoriale.

C'est autour de ces deux axes que le SEROC fonde sa mission et met en perspective la gestion des déchets pour les vingt ans à venir.

Notre syndicat pourra s'appuyer sur l'appel à projets « Zéro gaspillage, zéro déchet », proposé par le Ministère de l'écologie et du développement durable pour mettre en œuvre une politique innovante et dynamique visant à réduire et valoriser nos déchets.

En effet, la candidature du SEROC, soutenue et validée par tous nos adhérents, avec l'appui du Conseil Général, celui du Pays du Bessin au Virois et avec le concours des associations concernées, donne à notre territoire l'opportunité d'engager des actions visant à optimiser le tri et la valorisation, à déployer de nouvelles mesures en faveur de la réduction des déchets à la source et à lutter contre le gaspillage alimentaire.

Une dynamique territoriale est née. L'enjeu est à présent qu'elle aboutisse à des résultats significatifs donnant à chacun de nos villages une image positive de la gestion des déchets.

Une vision territoriale, c'est également la mise en place d'équipements rendus indispensables pour faire face aux nouvelles contraintes. Le lancement du premier quai de transfert des déchets sur le secteur centre de notre syndicat concrétise nos orientations politiques maintes fois affirmées.

Dans le même esprit, l'acquisition en cours de terrains pour le futur pôle environnement de Vire préfigure la mise en place d'installations capables de répondre aux besoins des Communautés de communes de Saint-Sever, de Vire, et de Beny-Bocage.

La fermeture du centre d'enfouissement des déchets ménagers d'Esquay-sur-Seulles, programmée en 2017, n'est qu'une étape vers l'abandon total de ce mode d'élimination. Dans cette perspective, le SEROC proposera aux élus et à l'ensemble de la population des solutions techniques innovantes permettant de valoriser tous les déchets que nous produisons quotidiennement.

Plus que jamais, la mise en commun des moyens et la mobilisation de toutes nos énergies donneront à notre territoire les meilleurs atouts pour relever les challenges de demain.

Bonne lecture.

Monsieur Fontaine,
Président du SEROC

LE TERRITOIRE DU SEROC

Chargé du traitement des déchets, le SEROC regroupe 9 adhérents soit 248 communes pour 152 716 habitants (source Insee 2014).
Recycler les emballages, valoriser les fractions fermentescibles et combustibles, éliminer la fraction ultime des déchets ménagers, promouvoir la réduction de déchets produits à la source sont devenus aujourd'hui les missions essentielles de notre collectivité.

La valorisation

...des emballages

Les produits collectés dans les sacs jaunes ou colonnes des points recyclages sont dirigés vers des prestataires de tri (GDE, SPHERE ou BACER) pour être triés par matière, conditionnés en balle et dirigés vers des usines de transformation.

...des déchets de déchèteries

12 déchèteries en réseau collectent les déchets qui en raison de leur nature, leur volume ou toxicité, ne peuvent être ramassés par le service collecte (encombrants, gravats, déchets dangereux des ménages, déchets verts, amiante). Ces déchets sont dirigés vers des unités de valorisation (ferraille, carton, déchets verts, bois, DEEE, DMS) ou des centres d'enfouissement (encombrants, gravats).

...des déchets ménagers résiduels

Le contenu des bacs ou sacs à ordures ménagères collectés à domicile est dirigé vers des centres d'enfouissement technique.

...des déchets verts

Compostage industriel : Les tontes et branchages sont dirigés vers les plates-formes de compostage situées à Ryes, Formigny et Vire. Les déchets verts sont transformés en compost criblé et non criblé selon leur utilisation finale.

Compostage individuel : La distribution de composteur individuel permet aux habitants d'utiliser leurs épluchures de cuisine et de jardin pour créer un compost de qualité et réduire le volume des déchets ménagers enfouis.

La sensibilisation

Informer, sensibiliser et convaincre telle est la mission du service communication qui doit aller au contact de l'ensemble de la population pour promouvoir les gestes indispensables à la réalisation des objectifs du plan déchet Grenelle de l'environnement.

...pour réduire nos déchets

« Le meilleur déchet est celui que l'on ne produit pas ». Le SEROC en 2011 s'est engagé dans le programme local de prévention des déchets lancé au niveau national par l'ADEME dont l'objectif est de réduire la production de déchets de 7 % d'ici fin 2015.

87 265 tonnes de déchets traitées en 2014 !

Le territoire du SEROC

87 265 tonnes de déchets traitées en 2014

15 246 tonnes de déchets recyclables

soit 100 kg/an/habitant

Évolution des tonnages 2013/2014 : + 2,4 %

38 815 tonnes de déchets issus du réseau (déchèteries et plates-formes de compostage)

soit 390 kg/an/habitant

Évolution des tonnages 2013/2014 : + 13,3 %

33 204 tonnes de déchets ultimes

soit 217 kg/an/habitant

Évolution des tonnages 2013/2014 : - 0,9 %

SES REPRÉSENTANTS ÉLUS ET SES AGENTS

En application de l'article L. 2224-13 du code général des collectivités territoriales (CGCT), la compétence de collecte et traitement des déchets des ménages est confiée aux communes. Ces communes ont fait le choix de déléguer cette compétence aux communautés de communes ou aux syndicats de collecte. Les structures ont conservé la collecte mais délèguent le traitement au SEROC.
Au titre du syndicat mixte, le SEROC est administré par un comité syndical de 44 membres. Ces délégués ont élu un Président, 5 Vice-Présidents et les représentants du bureau syndical.

LE PRÉSIDENT

Marc FONTAINE
En charge de la Commission Budget et Personnel

LES VICE-PRÉSIDENTS

1-**Michèle MOUCHEL**
En charge de la Commission affaires générales, communication, programme de prévention

2-**Jean Pierre CHEVALIER**
En charge de la Commission déchèteries, réemploi et actions sociales et solidaires

3-**Yves DE JOYBERT**
En charge de la Commission gestion et valorisation des déchets ultimes, compostage individuel et collectif

4-**Christian HAURET**
En charge de la Commission gestion et valorisation des déchets issus de la collecte sélective

5-**Roland BERAS**
En charge de la Commission transport, quai de transfert et compostage industriel

LES MEMBRES DU COMITÉ SYNDICAL

Laurent AUBRY, Serge BIGOT, Christian MOREL, Jean Pierre ONUFRYK
> SIRTOM d'ISIGNY TREVIERES

François BAUDOUIN, Jean Pierre DANIEL, Marc FONTAINE, Angélique JEANNE, Denis LECLERC, Cécile PARENT, Agnès SOLT
> SIDOM de CREULLY

Yves CHEDEVILLE, Christian GABRIEL, Christian HAURET, Gilles LECONTE, Norbert LESAGE, Pierre SALLIOT, Christine SALMON, Christian VENGEONS
> SMPB

Jean Pierre CHEVALIER, Albert COURCHANT, Karl DAVID, Patrick DE FRILEUZE, Michèle MOUCHEL, Frédéric RENAUD, Marie-Laure TOUCHAIS, Yves VARIN
> SMISMB

François de BOURGOING, Henri GUEDON
> SIROM de PORT EN BESSIN

Christian BAUDE, Blaise MICARD, Philippe PORET
> Communauté de communes de l'INTERCOM SEVERINE

Roland BERAS, Annie BIHEL, Nicole DESMOTTES, Jean-Claude LAVOLE, Gilles MALOISEL, Gerard MARY
> Communauté de communes de VIRE

Yves de JOYBERT, Christèle POUCHIN, Pascal THIBERGE
> Communauté de communes de BESSIN SEULLES ET MER

Gérard FEUILLET, Jean-Luc HERBERT, Céline LEBLOND
> Communauté de communes de BENY BOCAGE

Ses agents

Fin 2014, le SEROC comptait 49 agents répartis dans 4 services :

Service financier et administratif en charge de la gestion des ressources humaines, de la gestion financière, du secrétariat et de l'entretien du siège administratif.

Service déchets ultimes, tri sélectif, anciennes décharges et compostage individuel en charge du transfert et traitement des déchets ultimes et des recyclables, de la mise en œuvre du compostage.

Service déchèteries, transport, et compostage industriel en charge de la gestion des déchèteries, de l'organisation du transport, du traitement des déchets verts, de l'entretien des sites.

Service communication en charge des animations de sensibilisation au tri et à la prévention des déchets, de la communication externe sur l'ensemble du territoire.

Une chargée de mission pour la mise en œuvre du **programme local de prévention des déchets.**

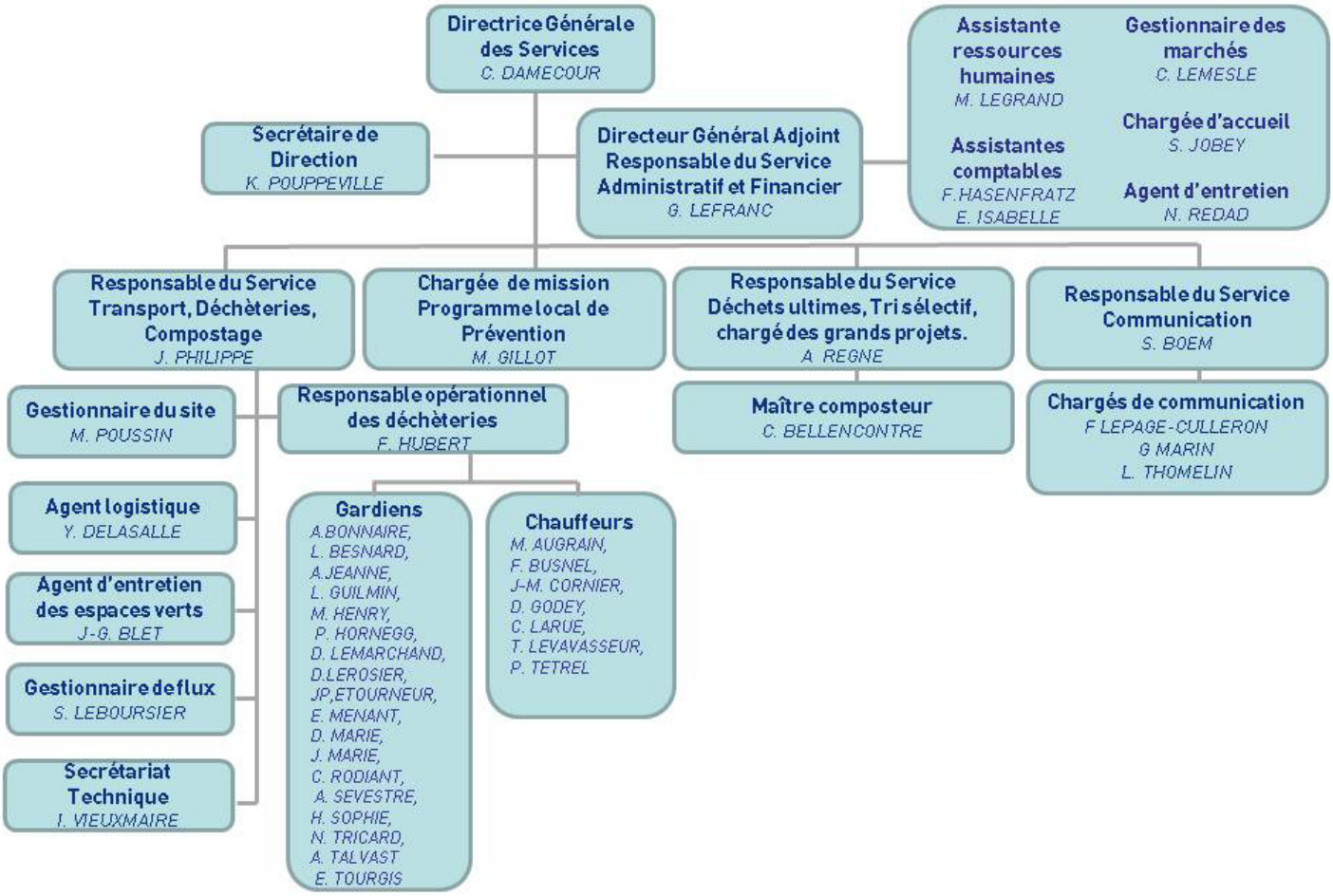

LES INDICATEURS DU GRENELLE

Jusqu'en 2015, le SEROC a inscrit ses orientations et ses actions pour atteindre les 3 objectifs du Grenelle de l'Environnement.

Diminution de la production d'ordures ménagères résiduelles

D'ici 2015, le SEROC doit diminuer de 7 % la production des Ordures ménagères et assimilés comprenant les déchets ultimes et les recyclables. Cette diminution s'est trouvée contrainte en 2014 par les nombreux événements qui ont jalonné cette année 2014 et principalement les commémorations du 70ème anniversaire du Débarquement ainsi que les Jeux Équestres Mondiaux. La population du territoire a fortement augmenté aux mois de juin, août et septembre. La conséquence principale a été la forte production de déchets pour ces deux périodes de l'année. L'augmentation de 1,3 % entre 2013 et 2014 masque pourtant les efforts de réduction réalisés au cours de l'année. On estime à 703 tonnes le surplus de tonnage des ordures ménagères résiduelles liées à l'activité touristique.
Fin 2014, le SEROC a réduit sa production de déchets ménagers et assimilés de 6,1 %. En l'absence de l'impact touristique de 2014, le SEROC aurait diminué de 7,6 % et aurait atteint l'objectif de réduction.

Production d'ordures ménagères par adhérent

Ordures Ménagères et Assimilés (OMA)	2013	2014	Évolution 2013/2014	Ratio kg/hab
SIROM de Port en Bessin	2743,4	2851,6	1,2%	430,6
SMISMB	13881,3	13992,6	2,4%	317,5
SIDOM de Creully	6017,6	6092,1	2,0%	274,3
SIRTOM Isigny Trévières	4013,5	4215,2	3,4%	383,0
CdC Bessin Seulles et Mer	5600,9	5653,0	-9,5%	697,0
CdC de Vire	5701,6	5629,3	-1,9%	300,0
CdC de Le Bény Bocage	2106,1	2094,5	-2,1%	239,1
CdC Intercom Séverine	1740,3	1766,9	1,8%	239,5
SM Pré-Bocage	6616,2	6154,9	6,6%	238,5
SEROC	**48420,9**	**48450,1**	**1,3%**	**317,3**

Réduction de l'enfouissement

Tonnes	2009	2010	2011	2012	2013	2014
Refus de tri	545,0	1240,0	1226,0	1130,0	1531,0	1538,9
Déchets ultimes	37279,0	35885,0	35983,0	34812,0	33515,0	33203,8
Tout-venant SEROC	4569,0	4911,2	5386,5	5772,7	6019,4	6574,9
Tout-venant *hors SEROC*	2266,0	2313,8	3064,5	3091,1	2941,2	2979,1
Tout-venant porte à porte	198,0	178,0	154,0	130,0	150,0	175,0
DASRI*	1,8	1,8	2,4	3,3	3,1	0,0
Total tonnages	44859,0	44530,0	45817,0	44939,1	44159,7	44471,7
Différence		**-329,0**	**1286,0**	**-877,9**	**-779,2**	**312,0**

La réduction de l'enfouissement

Le Grenelle de l'Environnement avait fixé comme objectif de réduire de 15 % l'enfouissement et l'incinération pour 2012 sur l'ensemble du territoire du SEROC.
Les tonnages enfouis sont : les déchets ultimes, les refus de tri, le tout venant issus des déchèteries gérées par le SEROC, le tout-venant collecté en porte à porte par nos adhérents, le tout venant issu des déchèteries du territoire du SEROC et gérées par nos adhérents.
L'objectif de réduction de 15 % n'est pas atteint en 2014. Pour y parvenir, il serait nécessaire de modifier le traitement des déchets. Pour y parvenir, le SEROC et ses adhérents ont choisi de travailler sur la réduction à la source des déchets et de créer une unité de traitement et de valorisation des déchets ménagers.
Il reste intéressant de suivre cet indicateur au regard des actions mises en œuvre dans le cadre du programme local de prévention des déchets et de la charge financière que font peser ces modes d'élimination et principalement, l'impact de la TGAP (Taxe Générale sur les Activités Polluantes).

Sur l'ensemble du périmètre des déchets concernés par cet objectif, seuls, les déchets ultimes ont diminué. Cette diminution est en lien avec l'efficacité du programme local de prévention des déchets, l'efficacité des actions de suivi de collecte concernant la sensibilisation des usagers au tri. On remarque que les tout-venants augmentent constamment d'année en année. Le SEROC a contractualisé avec l'Eco-Organisme Eco-Mobilier pour permettre la valorisation des déchets de meubles contenus dans les bennes tout-venant. La mise en œuvre se fera au cours de l'année 2015.

La valorisation des emballages

L'objectif du Grenelle prévoit le taux de valorisation des emballages à hauteur de 75 %. Pour suivre cet objectif, le SEROC suit et analyse le taux de détournement. Cet indicateur suit l'efficacité de la collecte sélective sur la production de déchets ménagers. Il permet de voir si les actions menées ont à la fois agit sur le tri sélectif et sur la diminution de la production des ordures ménagères résiduelles. Plus ce taux est élevé, plus les recyclables sont triés et/ou moins les ordures ménagères sont produites.

Deux collectivités se distinguent : le SIDOM de Creully et le Syndicat Mixte du Pré-Bocage. Le phénomène s'explique par la mise en place d'un système de tarification incitative. Sur ces secteurs, les tonnages de déchets ultimes ont diminué alors que les tonnages de recyclables ont été stables ou en légère augmentation.
La forte amélioration sur le secteur du SIRTOM d'Isigny provient de la forte augmentation du tonnage de verre collecté, en début d'année 2014. Il est à noter sur la CdC de Vire une baisse de la collecte du verre, impactant le taux de détournement.
Les deux secteurs littoraux ont subi les impacts de l'afflux touristique sur la production de déchets ultimes avec une récupération des recyclables insuffisantes.

Amélioration du taux de recyclage

Taux de détournement	2011	2012	2013	2014	Phénomène observé	Action menée
SIROM de Port en Bessin	30%	30%	29,4%	28,2%	Impact touristique fort	
SMISMB	33%	34%	35,0%	34,8%	Pas d'évolution significative	Communication porte à porte sur l'habitat vertical
SIDOM de Creully	28%	31%	31,5%	32,9%	Plus de tri par les habitants	Taxe incitative achat de collonnes verre
SIRTOM Isigny Trévières	26%	27%	25,4%	29,5%	Plus de tri par les habitants	Meilleure collecte du verre
CdC Bessin Seulles et Mer	17%	19%	19,3%	18,6%	Impact touristique fort	
CdC de Vire	32%	33%	33,7%	32,9%	Baisse des recyclables	
CdC de Le Bény Bocage	30%	30%	31,4%	31,3%	Pas d'évolution significative	Suivi de collecte
CdC Intercom Séverine	31%	31%	32,6%	33,0%	Pas d'évolution significative	Communication porte à porte
SM Pré-Bocage	30%	30%	31,6%	35,4%	Baisse de la production de déchets	Redevance incitative sur le secteur d'Aunay Caumont Intercom
SEROC	29%	30%	30,8%	31,5%		

Évolution du taux de détournement 2012 à 2014

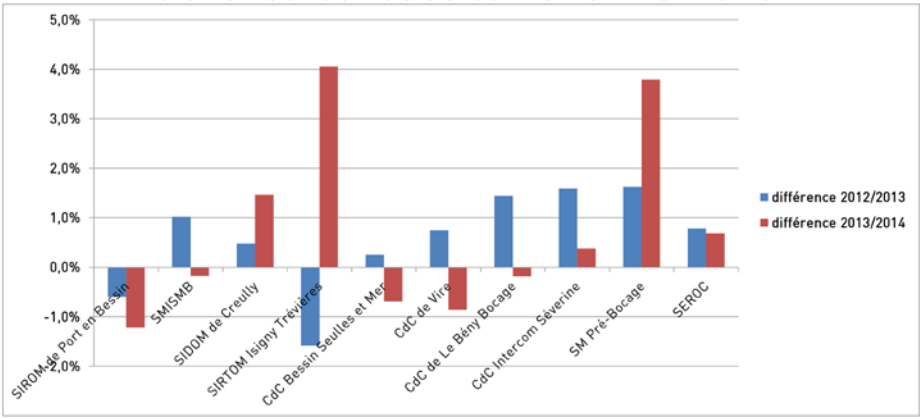

Au global, pour le SEROC, le taux du détournement s'améliore de 1 % en 2014 comme entre 2012 et 2013.

Le taux de recyclage

Le taux de recyclage défini dans le cadre de notre contrat avec la société Eco-Emballages est de 72,39 % contre 70,83 % en 2013.
Le taux de recyclage se rapproche de l'objectif de 75 % grâce notamment à l'augmentation du captage de verre et de plastiques.

Un nouveau Plan National sur les déchets

En 2014, un nouveau plan national déchets a été élaboré, avec 5 objectifs:
1/ Réduire le volume de déchets ménagers, par des actions de prévention, de 10 % et stabiliser le volume de déchets des activités économiques d'ici 2020.
2/ Augmenter la valorisation des déchets non dangereux, en particulier les biodéchets, pour atteindre 55 % en 2020 et 60 % en 2025.
3/ Valoriser 70 % des déchets du BTP d'ici 2020.
4/ Réduire de 30 % les quantités mises en décharge en 2020 et 50 % en 2025.
5/ Augmenter la valorisation énergétique des déchets non valorisables et résultant d'une opération de tri.

Dans ce cadre, le SEROC a candidaté à l'appel à projet « Territoire Zéro Gaspillage Zéro Déchets » lancé par le Ministère de l'Ecologie, du Développement Durable et de l'Energie. Grâce à son programme d'actions, au caractère participatif du projet et à l'implication des adhérents du SEROC, des associations locales, du Conseil Général et du Pays du Bessin au Virois, le SEROC a été lauréat de cet appel à projets. Le SEROC va poursuivre ses actions de réduction et mettre en oeuvre un projet politique intégré concernant la prévention et la gestion des déchets dans une dynamique d'économie circulaire.

OBJECTIF DE -7 % ATTEINT !

Le SEROC est engagé dans un Programme local de Prévention des déchets depuis 2011.
Contractualisé avec l'ADEME, l'objectif est de réduire de 7 % la production d'Ordures ménagères et assimilés (OMA= ordures ménagères et sélectif) sur le territoire d'ici la fin de l'année 2015.

Grâce à la mise en place de projets et d'actions partenariales, la réduction des déchets atteint -7,6 % en 2014. En effet, on compte une baisse de 25,2 Kg/habitant sur le territoire depuis 2011. Ces résultats tiennent compte de l'impact touristique du 70ème anniversaire du débarquement et des Jeux mondiaux équestres sur la production de déchets.

Bilan 2014

Le Programme local de prévention des déchets est composé de 8 actions opérationnelles, fruit de la stratégie des élus et des partenariats associatifs, institutionnels... mis en place sur le territoire.

Action 1: Accompagner à la demande les collectivités qui s'engagent dans une tarification incitative

Le SEROC n'a pas la compétence pour mettre en place des tarifications incitatives mais peut soutenir la collectivité en charge de la collecte des déchets. Le SEROC organise depuis 2 ans des réunions d'échanges entre ses adhérents afin que chacun puisse partager ses réflexions ou son niveau d'intervention avec les territoires voisins. Par ailleurs, en termes de communication sur le tri et la réduction des déchets auprès des habitants, des professionnels, des réunions d'échanges sont proposées, des outils sont mis à disposition afin de proposer des gestes simples visant à limiter sa production de déchets.

Action 2 : Promotion du compostage

Cette action est efficace puisque 1516 composteurs ont été distribués aux habitants pour un objectif fixé à 600 en 2014. Cette réussite tient à la collaboration avec les collectivités en charge de la collecte. Le compostage collectif continue à être déployé puisque cette année, 4 collèges et lycées, 3 maisons de retraite ou encore 2 restaurants du territoire compostent leurs déchets de préparation de repas. Des partenariats commencent à être mis en place avec les communes afin que les sites de compostage deviennent autonomes notamment en termes de gestion de la matière sèche.

Action 3 : Développement du réemploi, de la réparation et du don

En août 2014, le SEROC a équipé l'ensemble des déchèteries de bennes « Recup'Solidaires » pour que les habitants puissent donner leurs objets. Un partenariat actif est engagé avec des associations à vocation sociale du territoire, à savoir la BACER, Emmaüs, le Secours populaire et Deuxième Vie Deuxième chance, en vue de réparer ou de revendre à bas prix ces objets. 50,5 tonnes d'objets ont ainsi pu être détournées de l'enfouissement. La montée en charge de cette opération a également permis l'ouverture par

- 25,2 Kg de déchets par habitant sur le territoire depuis 2011 !

la Bacer, d'une recyclerie en Janvier 2014, à Bayeux, « A tout petit prix ». Cette création a permis l'emploi de 5 personnes. Par ailleurs, l'installation de conteneurs Textile se poursuit dans les communes. Plus de 100 conteneurs sont recensés pour un total de 565 tonnes de textiles, linges et chaussures récupérés en 2014. Ces deux actions marquent l'ancrage du SEROC dans la dynamique d'économie circulaire telle qu'elle est promue dans le cadre de la Transition énergétique.

Action 4 : Réduction des prospectus publicitaires et des annuaires distribués

La distribution d'autocollants Stop Pub a été très importante de 2011 à 2013. En 2014, le SEROC constate une diminution de la demande des habitants qui, pour beaucoup, souhaitent encore recevoir leur publicité à domicile.

Action 5 : Sensibilisation des publics à la réduction des déchets

Le principal thème de communication en 2014 a été la lutte contre le gaspillage alimentaire. Des actions de sensibilisation au gaspillage alimentaire ont été menées toute l'année autour de la préparation de pain perdu, de l'organisation d'un repas « Zéro déchet », de démarches au sein de la restauration collective, ou encore directement auprès des scolaires. C'est un enjeu porté au niveau national dans le cadre du Plan National de Lutte contre le Gaspillage Alimentaire et relayé au niveau régional par le Réseau REGAL auquel le SEROC adhère.

Action 6 : Promotion des couches lavables

Bien que la communication reste difficile sur ce sujet, en 2014, 21 familles du territoire ont souhaité bénéficier du prêt de couches lavables. La majorité est satisfaite de ce système et a poursuivi en s'équipant de couches lavables. L'enjeu est de sensibiliser et former les familles à l'utilisation des couches lavables puis de les accompagner dans le choix du modèle qui correspondra au mieux à leur enfant et à leur mode de vie. Parallèlement, le SEROC accompagne les Restos du Cœur de Bayeux dans la mise en place d'une démarche expérimentale depuis 2 ans : remplacer le don de couches jetables par un don de couches lavables aux familles bénéficiaires. Cette action est une réussite grâce à l'investissement des responsables mais également à l'implication des familles.

Action 7 : Promotion des éco-évènements

Cette opération reste difficile mais les partenariats se renforcent d'année en année avec les organisateurs

d'événements sociaux, culturels et sportifs afin d'assurer une bonne gestion des déchets le jour J, à savoir le tri et la réduction des déchets en amont. En 2014, 12 événements ont été accompagnés par le SEROC après la signature d'une Charte d'engagement de l'organisateur.

Action 8 : Exemplarité des collectivités et des administrations

Parmi les 80 administrations qui travaillent avec le SEROC pour trier davantage et réduire leur production de déchets, une vingtaine a été suivie plus particulièrement en 2014. L'enjeu est d'impulser une dynamique d'amélioration continue et d'aller plus loin dans les actions mises en œuvre progressivement. Par ailleurs, en interne, le SEROC dispose également d'un groupe de travail « Ecors » visant à réduire sa propre production de déchets.

2014 : L'ANNÉE DE LUTTE CONTRE LE GASPILLAGE ALIMENTAIRE !

Le service communication a pour mission d'assurer la communication sur le tri et la réduction des déchets. En collaboration avec les adhérents un plan de communication est proposé aux élus. Ce plan d'actions s'articule autour d'un thème principal. 2014 étant l'année nationale de lutte contre le gaspillage alimentaire, le SEROC a tout naturellement choisi cette thématique.

La réduction... sous le signe du gaspillage alimentaire !

Campagne de communication

Stop au gaspillage alimentaire ! En moyenne chacun d'entre nous jette 26 kg/an de produits alimentaires consommables, dont 7 kg de nourriture encore emballée, ce qui représente un budget de plus de 400 € ! Il est fondamental de sensibiliser le grand public à cette problématique. Avant d'agir, chacun d'entre nous doit prendre conscience de son comportement, même s'il n'est pas facile d'admettre que l'on gaspille de la nourriture. La communication sur le gaspillage doit donc être subtile mais efficace. A ce titre, le SEROC a choisi de lancer une campagne de communication de masse via l'affichage et les spots radio.

Projets avec les établissements scolaires

Le SEROC accompagne les établissements scolaires qui le souhaitent dans une démarche de lutte contre le gaspillage. A cet effet, un groupe de travail est créé afin de réunir les différents acteurs concernés par ce thème (directeurs, enseignants, parents d'élèves, agents de cantine, agents de service, infirmière, élèves, ...). Cette démarche a pour objectif d'identifier les quantités de gaspillage et de construire ensemble des actions correctives.
8 établissements ont participé à cette démarche (**Bayeux** : Létot et Jeanne d'arc ; **Vire** : Maupas, Val de Vire, Curie et Mermoz ; **Creully et Isigny-sur-Mer**) soit 2 800 élèves sensibilisés à la lutte contre le gaspillage.

Repas zéro déchet : Avez-vous déjà mangé vos déchets !

Lors de la semaine européenne de réduction des déchets, le SEROC a organisé un repas zéro déchet ouvert au grand public afin de les sensibiliser au thème du gaspillage alimentaire. Lors de cet événement un menu a été proposé et préparé par un chef cuisinier afin de délivrer quelques astuces pour éviter le gaspillage (ex : cuisiner le pain sec !). L'animation de la soirée a été conçue en collaboration avec l'Atelier Théâtre de Bayeux. Les membres de cet atelier et des agents du SEROC ont écrit, répété et joué des scénettes en lien avec le thème de la soirée.
100 personnes ont participé à cette manifestation.

Le TRI... le tri, le tri, toujours le tri !

Le grand public

D'après une étude d'Eco Emballages, 87 % des français déclarent trier. Bien que ce pourcentage soit élevé, il est essentiel de rappeler constamment les enjeux et les consignes de tri. Le SEROC sensibilise donc la population à leur domicile, sur leur lieu de travail, dans le cadre d'associations, en vacances, lorsqu'ils font leurs courses ou bien encore lors d'événements et de festivités au tri des déchets.
3 186 adultes ont été sensibilisés.

Les jeunes

Chaque année, les animateurs du SEROC sont sollicités par les écoles pour sensibiliser les enfants au tri, au recyclage et à la réduction des déchets. De la primaire au lycée, les jeunes participent activement au sein de leur établissement à la mise en place du tri, à la pratique du compostage ou bien encore la lutte contre le gaspillage alimentaire.
114 classes,
194 interventions
2 837 enfants ont été sensibilisés.

Les élus

Les élus ont un rôle d'ambassadeur de tri et doivent montrer l'exemple en triant bien leurs déchets ! En 2014, année d'élections, il était important d'informer les nouveaux élus. Un colloque a donc été organisé pour présenter les missions et les projets du SEROC. Désormais les élus participants pourront répondre plus aisément aux questions de leurs administrés.
80 élus du territoire y ont participé.

7 342 personnes sensibilisées au tri et à la réduction !

Des supports écrits

Le SEROC élabore tous ses documents en interne. Par exemple, le « SEROC-infos » envoyé à chaque habitant du territoire, présente les actions menées par le SEROC, les résultats et des conseils pratiques (consignes de tri, horaires de déchèteries...). Le numéro de 2014 était consacré à la qualité du tri et présentait les différentes étapes depuis la collecte, le tri et la valorisation des objets.

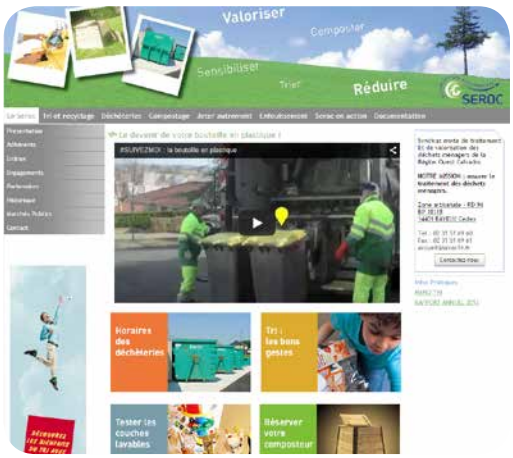

LE VERRE EN AUGMENTATION

Le verre ménager est collecté par les adhérents du SEROC. Cette collecte est réalisée à partir des colonnes d'apport volontaire, le verre est ensuite stocké sur simple plate-forme. Le verre est transporté vers les unités de recyclage. Sur chaque site de stockage, un tri grossier est réalisé pour retirer les refus (bouteilles plastiques, boîtes de conserve, etc.).

Le verre

6 655,9 tonnes de verre ont été collectées, soit 227 tonnes de plus qu'en 2013.

Plusieurs actions ont été menées au cours de l'année.

- le suivi de collecte : ces opérations ont été menées par les ambassadeurs de tri pour détecter la présence de verre dans les déchets ultimes (pose d'autocollant sur les sacs et non-collecte du sac).
- la réalisation d'un diagnostic verre en 2013 sur le secteur du SIDOM de Creully aboutissant à des préconisations qui ont pu être mises en place en 2014. Ce diagnostic a été réalisé dans le cadre d'un stage et à partir d'un outil développé par Eco-Emballages, notre partenaire.
- une communication spécifique sur le verre avec la réalisation d'un document

Parallèlement, des actions ont été menées par les adhérents :

- achat et déplacement de colonnes de verre notamment sur le SIDOM de Creully
- changement de prestataire de collecte assurant une meilleure régularité des collectes. Au mois de juin 2014, les tonnages ont augmenté.

Le transfert du verre

Le syndicat a expédié à partir de sa plate-forme de stockage de verre de Vire, 651,3 tonnes. Le reste du transfert est assuré par les prestataires de collecte.

Les tonnages

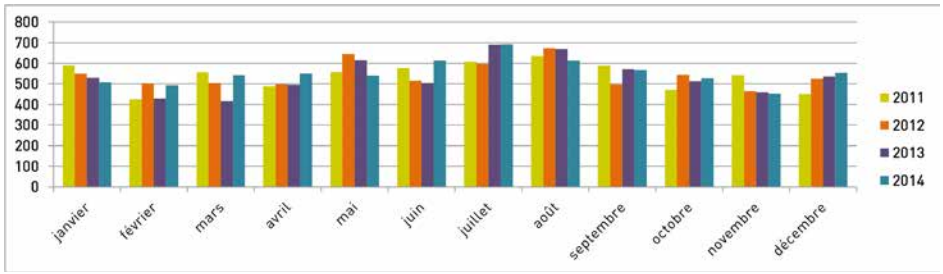

Projets 2015

Les actions sur la collecte du verre doivent être maintenues. Ces dernières années, les tonnages avaient diminué. Globalement, le gisement de verre ménager tend à diminuer. Cependant, il est constaté lors des opérations de suivi de collecte que du verre est encore jeté avec les déchets ultimes. Pour le récupérer, le SEROC envisage de :

- maintenir ses actions de communications auprès des habitants,
- conserver un appui technique auprès des adhérents,
- réaliser une grande campagne de communication en partenariat avec la Ligue contre le Cancer.

6 655 tonnes de verre ont été collectées soit 44 kg/an/habt.

Résultat par adhérent

Le ratio de collecte a augmenté par rapport à 2013 : 43,6 kg/an/hab, contre 42,4 kg/an/hab en 2013. Le ratio reste supérieur à la moyenne du département (34,9 kg/hab INSEE/an en 2013).

Le recyclage

Les emballages en verre ne nécessitent pas de tri et sont envoyés directement en usine de recyclage.
6439,5 tonnes de verre ont été expédiées au cours de l'année pour 6 656 tonnes collectées, la différence correspondant aux stocks de fin d'année. Ce verre a été recyclé dans les unités de Reims et de Bordeaux.

Les tonnages par adhérent

Verre	2013	2014	Évolution 2013/2014	Ratio kg/hab
SIROM de Port en Bessin	440,4	432,9	-1,7%	65,4
SMISMB	1909,4	1852,7	-3,0%	42,0
SIDOM de Creully	741,1	830,9	12,1%	37,4
SIRTOM Isigny Trévières	527,1	732,9	39,1%	66,6
CdC Bessin Seulles et Mer	544,6	566,1	3,9%	69,8
CdC de Vire	700,5	651,3	-7,0%	34,7
CdC de Le Bény Bocage	311,3	311,3	0,0%	35,5
CdC Intercom Séverine	301,1	311,6	3,5%	42,2
SM Pré-Bocage	953,5	966,2	1,3%	37,4
SEROC	**6428,9**	**6655,9**	**3,5%**	**43,6**

Les tonnages et ratio par adhérent

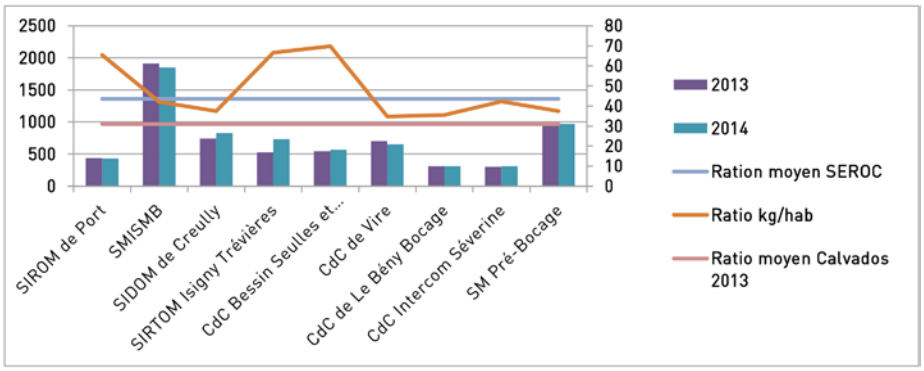

PAPIERS ET EMBALLAGES PEU D'ÉVOLUTION

Le monoflux est le mélange des flux emballages et du papier.
Il est collecté en porte à porte ou en apport volontaire par nos adhérents, puis trié par les entreprises en contrat avec le SEROC.

En 2014, le SEROC est en contrat avec trois centres de tri :
- le centre de tri de l'association la BACER située à Maisoncelles Pelvey pour 2 417 tonnes soit 28 %
- le centre de tri de la société GDE située à Rocquancourt, pour 611 tonnes soit 7 %
- le centre de tri de la société SPHERE située à Donville les Bains, pour 5 563 tonnes soit 65 %
A compter du 1er juillet 2014, dans le cadre d'un renouvellement de marché, les recyclables monoflux collectés sur le territoire de la communauté de communes de Vire sont triés par la BACER au lieu d'être triés par la société GDE.

Le monoflux

Il est à noter, l'impact positif de la mise en place de la redevance incitative sur les tonnages de recyclables. 8 590 tonnes de monoflux ont été triées soit une légère augmentation de 1,3 % par rapport à 2013. Les baisses de tonnages observés sur les déchets ultimes ne s'observent pas sur les tonnages de recyclables. Les actions menées par le SEROC ou par ses adhérents vont bien dans le sens d'une baisse de production de déchets ultimes et d'une meilleure récupération des recyclables. Toutefois, l'absence d'extension de la collecte en porte à porte n'a pas permis d'évolutions remarquables. Le flux d'apport volontaire se stabilise à 36 % du flux collecté comme en 2013.

Le ratio moyen de collecte sur le SEROC est de 56,3 kg/habitant, alors que celui du département de Calvados est de 31 kg/habitant.

Les tonnages

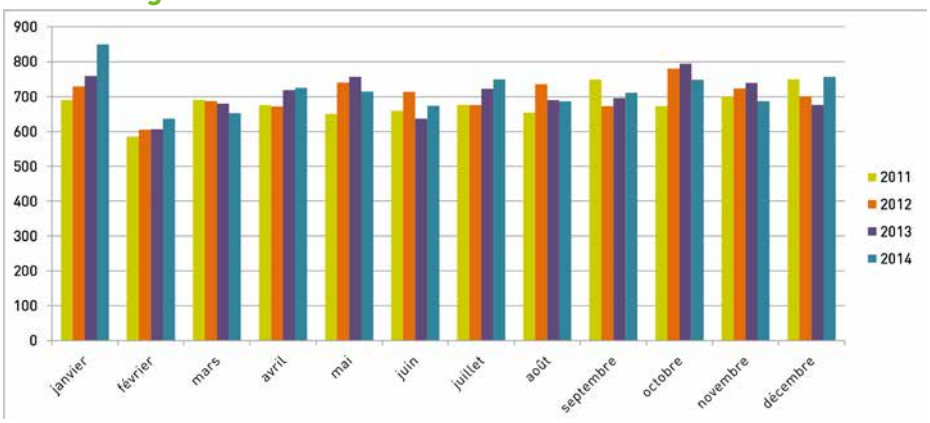

Les tonnages par adhérent

Papiers et Emballages	2013	2014	Évolution 2013/2014	Ratio kg/hab
SIROM de Port en Bessin	366,2	370,7	1,2%	56,0
SMISMB	2951,8	3023,0	2,4%	68,6
SIDOM de Creully	1153,1	1176,1	2,0%	53,0
SIRTOM Isigny Trévières	492,9	509,4	3,4%	46,3
CdC Bessin Seulles et Mer	533,9	483,5	-9,5%	59,6
CdC de Vire	1223,5	1199,9	-1,9%	63,9
CdC de Le Bény Bocage	350,9	343,4	-2,1%	39,2
CdC Intercom Séverine	266,1	270,9	1,8%	36,7
SM Pré-Bocage	1138,6	1213,4	6,6%	47,0
SEROC	**8477,1**	**8590,3**	**1,3%**	**56,3**

8 590 tonnes de papiers et d'emballages ont été collectées soit 56,3 kg/an/habt.

Les tonnages et ratio par adhérent

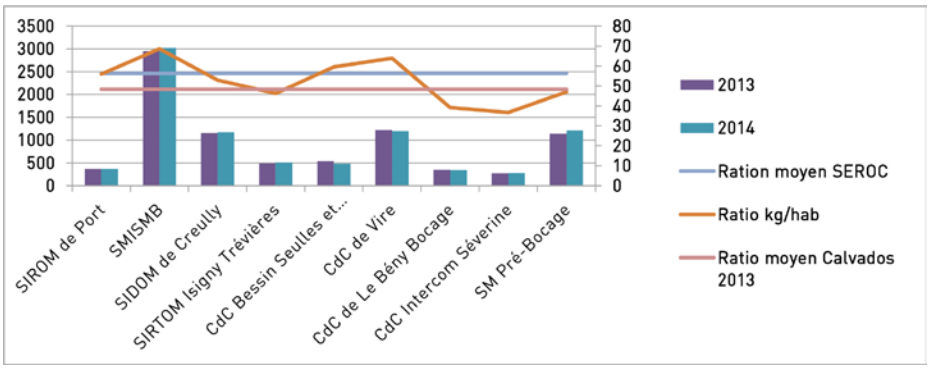

Le recyclage, la valorisation

Au cours de l'année 2014, plusieurs actions ont été menées pour mieux connaître les répartitions de matériaux dans le flux de la collecte sélective. Ce travail avait comme objectif de bien connaître le fonctionnement des différents centres de tri en contrat avec le SEROC et aussi d'identifier les refus de tri, leur origine, leur taux par secteur.

Il a donc été décidé en 2014 :

- d'être présent systématiquement aux caractérisations dans les centres de tri,
- de réaliser dans le cadre d'un stage des caractérisations par adhérent, notamment sur le secteur Nord.

Le stage s'est déroulé du mois d'avril à juin 2014. La mission consistait à évaluer les taux de refus par secteur géographique et identifier les actions à mettre en œuvre.

Par secteur ou territoire, les taux de refus peuvent varier entre 14 et 26 %. La moyenne du SEROC se situe à 19,5 %. Les refus constatés proviennent de gestes de tri mal réalisés ou d'utilisation « abusive » des dispositifs de collecte (colonnes d'apport volontaire ou sacs jaunes).

Les préconisations de cette étude sont les suivantes :

- une sensibilisation des équipes de collecte par des formations ou leur présence à des caractérisations pour qu'ils ne collectent pas les sacs mal triés et qu'ils apposent des autocollants de refus de collecte,
- une sensibilisation des élus en les invitant à des caractérisations pour permettre d'expliquer les bons gestes de tri,
- une définition plus précise des conditions de caractérisations dans nos marchés publics avec les centres de tri,
- un travail de communication auprès des usagers sur les refus de tri.

La mise en œuvre a d'ores et déjà commencé par l'élaboration et la distribution du SEROC Info fin 2014.

Concernant les tonnages de matériaux recyclés, les faits marquants de cette année 2014 sont les suivants :

- Une forte hausse des tonnages plastiques : grâce à une meilleure performance du centre de tri SPHERE ainsi qu'une bonne récupération des plastiques durant la période estivale et touristique,
- Une forte baisse des cartons : d'une manière globale, nous observons une baisse des tonnages de cartons dans le flux des recyclables. Par ailleurs, la qualité des cartons stockés sur le quai de transfert de Vire, exploité par GDE, est dégradée à cause des problèmes d'humidité. Le centre de tri de la BACER a rencontré de nombreuses difficultés pour trier ces cartons en quantité importante et souvent très humides. La société GDE envisage de couvrir les alvéoles de son quai de transfert de Vire en 2015, afin de limiter le taux d'humidité des cartons contenus dans le tri sélectif.
- Une stabilisation des tonnages de papiers.

Les quantités de recyclables obtenus sont fortement liés aux conditions d'exploitation. En effet, en fonction des équipements ou de l'organisation du centre de tri, certains matériaux sont plus ou moins bien récupérés.

Nouvelle augmentation des refus

Les refus augmentent encore pour atteindre 1 701 tonnes soit un taux de 19,8 contre 18 % en 2013.

L'origine de cette augmentation s'explique de la façon suivante :

- une dégradation globale des flux de collecte sélective que ce soit en apport volontaire ou en porte à porte
- des taux de gros de magasins (papiers de mauvaise qualité) en baisse, les papiers de trop mauvaise qualité n'ont pu être recyclés et ont été comptabilisés en refus. Ces papiers sont soit de trop petites tailles, soit souillés par de la matière organique (aliments, sauces, restes de nourriture) soit mélangés avec d'autres matériaux.
- des différences d'exploitations sont observées entre les centres de tri. Pour exemple, le tonnage de refus pour le secteur de la CdC de Vire est passé de 73 tonnes sur le premier semestre 2014 avec GDE, à 105 tonnes sur le second semestre avec la BACER.

Le travail sur les taux de refus est à maintenir pour l'année 2015 avec une mobilisation du service communication du SEROC mais aussi des acteurs de la collecte (adhérents, ripeurs) et des élus du territoire.

Valorisation des matériaux

Le recyclage matériaux	2013	2014	Evolution 2013/2014	Ratio kg/hab
Le plastique	671,0	824,1	22,8%	5,4
Les cartons	1543,4	1420,1	-8,0%	9,4
Les briques alimentaires	216,0	211,8	-2,0%	1,4
L'acier	433,0	365,8	-15,5%	2,4
L'aluminium	12,0	22,1	84,3%	0,1
Le papier	3628,0	3701,1	2,0%	24,4
Le gros de magasin	290,0	132,9	-54,2%	0,9
Les refus	1531,0	1701,1	11,1%	11,2
TOTAL	**8324,4**	**8379,1**	**0,7%**	**55,3**

LE COMPOSTAGE EST DEVENU UN RÉFLEXE

Pour 2014, le SEROC s'est fixé un objectif de 700 foyers à équiper sur le territoire. L'objectif est atteint puisque 1 217 foyers ont été équipés, soit 43 % de plus que l'objectif. 1 516 composteurs ont été distribués.

Compostage individuel

Chaque foyer équipé a reçu une formation sur les bons gestes du compostage, et par extension aux sujets liés à la gestion des déchets.

Chaque année, le SEROC lance une grande campagne de communication généralement au printemps, avec la création d'une affiche, l'envoi de coupons de réservations et une conférence de presse.

En 2014, des territoires ont été ciblés dans le cadre de la mise en place d'une tarification incitative (SMPB) mais aussi en fonction du faible taux d'équipement sur ces territoires (BSM, SIRTOM, SIROM). Un grand nombre de coupons a été envoyé aux adhérents avec un courrier les incitant à pratiquer le boîtage sur les communes. La diffusion des coupons par le SEROC s'est faite de façon échelonnée pour lisser les distributions de composteurs sur l'année.

Pour les autres adhérents du SEROC, des affiches et des coupons ont été envoyés dans les mairies comme chaque année (SMISMB, SIDOM, CDC Bény Bocage, Intercom Séverine)

Cette campagne de communication a été efficace puisque un grand nombre de distribution a été réalisé chez les adhérents ciblés (ci-dessus en jaune)

	Foyers équipés en 2014	Composteurs distribués en 2014	Nombre de foyers	Nombre de foyers équipés depuis 2001	Foyers équipés depuis 2001
SMISMB	184	15.1%	17 837	1 868	10.4%
SIDOM de Creully	242	19.9%	7 311	1 557	21.3%
SIROM de Port en Bessin	121	10,0%	2 645	614	23.2%
SIRTOM d'Isigny Trévières	53	4.3%	4 547	434	9.5%
CdC Bessin Seulles et Mer	216	17.7%	4 060	636	15.6%
SMPB	349	28.6%	9 159	2 137*	23.4%
Intercom Séverine	15	1.3%	2 964	389	13.1%
CdC de Bény Bocage	37	3.1%	3 262	685	20.9%
TOTAL	1 217	100,0%	51 785	8 320	16%

*Concernant le nombre de composteurs distribués sur le SMPB, les données ont été réactualisées depuis 2013.

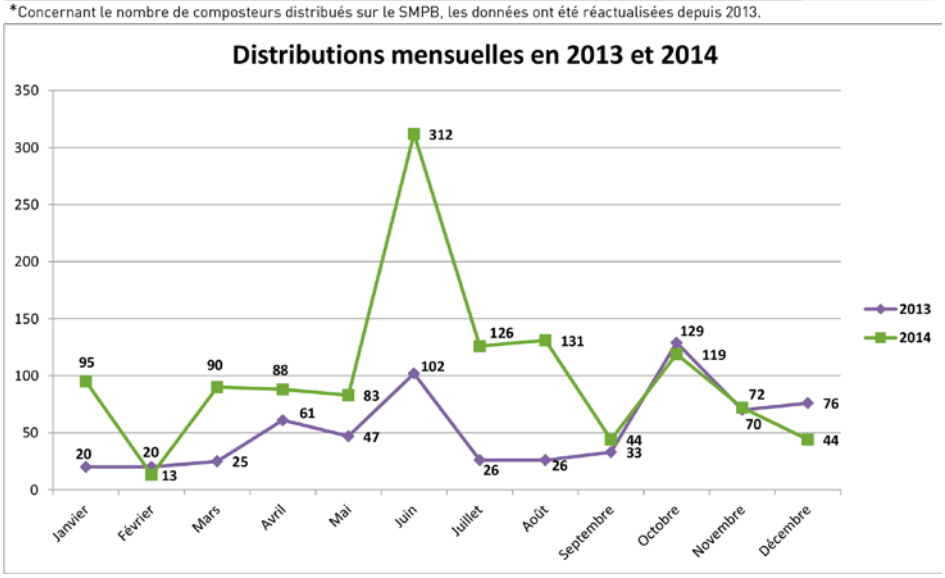

Projets 2015

La communication sera accentuée en 2015 sur les territoires engagés dans une démarche de tarification incitative : CdC de Bény bocage, SIDOM de Creully.
Le SEROC travaillera aussi sur la mise en place de projet de compostage collectif sur ces mêmes territoires : restaurants touristiques, syndicats scolaires, maisons de retraite. Une amélioration est à prévoir sur la démarche collective ciblant les campings et autres sites touristiques. L'équipement de nouveaux sites sont prévus pour 2015, notamment l'EHPAD Symphonia à Vire (1000 repas par jour) et l'Hôpital de Vire (1000 repas par jour).
Le SEROC poursuivra la mise en place de composteurs collectifs auprès des gendarmeries et répondra aux demandes des communes et des habitants pour les équipements en zone pavillonnaire.
Enfin, dans une démarche globale, le SEROC débutera son étude sur la mise en place d'actions concrètes pour réduire et valoriser les déchets verts du jardin. Ces actions seront adaptées pour les particuliers comme pour les collectivités (jardinage au naturel).

1 217 foyers équipés d'un composteur en 2014

Sur le territoire du SEROC, 16 % des foyers sont équipés avec des composteurs SEROC soit une augmentation de 3,4 % depuis 2013. (12,6 % des foyers équipés en 2013).

Compostage collectif

Le compostage collectif s'adresse aux sites de restauration collective avec une forte production de biodéchets (collèges, lycées, maisons de retraite, restaurants,...). Le SEROC propose une démarche type comprenant un audit en cuisine, une formation, un équipement gratuit et un accompagnement par un maître composteur.
Les sites équipés de 2011 à 2013 :
- 4 écoles primaires maternelles
- 15 collèges et lycées
- 8 établissements sanitaires et sociaux
- 7 restaurants et centres de vacances et de loisirs
- 1 entreprise d'insertion

Compostage pédagogique

Le SEROC reçoit quelques demandes pour mettre en place un composteur et détourner de petites quantités de déchets et les mauvaises herbes du potager, dans les écoles ou autres établissements pédagogiques.
L'objectif est de pouvoir produire de l'engrais pour un jardin pédagogique ou bien de pouvoir sensibiliser les élèves (ou résidents) au tri des déchets. Dans ce cas, une démarche courte et efficace est mise en place.
En 2014, deux sites ont été équipés en composteur pédagogique :
- Ecole de Campeaux
- Centre Hospitalier de Bayeux, service de jour

Récolte du compost

Les premières récoltes du compost se sont effectuées au collège à Caumont l'Eventé, mais également au SEROC dans une démarche d'Eco-exemplarité.

Compostage en pied d'immeuble

Le SEROC a mis en place une démarche expérimentale de compostage en pied d'immeuble sur trois communes, depuis 2011, afin de sensibiliser les habitants (Bayeux, Villers Bocage, Vire).
Malgré les difficultés à impliquer les habitants, 2 sites sur 3 ont été pris en charge en 2014 par des personnes relais et fonctionnent quasiment de façon autonome aujourd'hui.
Une démarche avec les services techniques des communes est amorcée afin d'alimenter les stocks à matières sèches (broyats, feuilles mortes,...).
Deux récoltes de compost ont été réalisées au quartier St Jean à Bayeux.

D'autre part, de nouveaux sites de compostage en pied d'immeuble ont vu le jour avec l'équipement des gendarmeries. En effet, deux gendarmeries ont été équipées en 2014 : la brigade mobile à Aunay sur Odon, la gendarmerie à Bayeux.

23 foyers d'une zone pavillonnaire à Cheux ont été égalment sensibilisés durant deux évènements au cœur de leur résidence. Une zone de compostage a donc vu le jour et 80 % des foyers compostent leurs déchets. La gestion du composteur est assurée par une habitante de la zone.

Les sites équipés en 2014

	Communes	Nb de repas/jour
Ecoles primaires	Sept Vents	75
	St Martin des Besaces	160
	Landelles et Coupigny	140
Collège	Tilly sur seulles	450
Etablissements sanitaires et sociaux	Résidence Domitys Bayeux	250
	EHPAD J.Bacon Villers Bocage	400
	Association Oscare Livry	25
	Hébergements thérapeutiques Cairon	25
	Les Compagnons	25
Restaurants	La Chenevière	entre 50 et 150
	Brasserie Caumont l'éventé	40
	Camping Cahagnes	80
	Gite de Loterot Cahagnes	25

BAISSE DES DÉCHETS ULTIMES

Les déchets ultimes sont collectés par les adhérents puis livrés dans les installations de stockage de déchets non dangereux (ISDND). Le SEROC, qui a traité 33 204 tonnes en 2014, est en contrat avec quatre installations :
- le site de la société SEA d'Esquay sur Seulles pour 23 187tonnes soit 70 %
- le site de la société SNN d'Isigny le Buat pour 5 218 tonnes soit 16 %
- le site de la société les Champs Jouault de Cuves pour 1 184 tonnes soit 4 %
- le site de la société SNN de Cauvicourt pour 3 615 tonnes soit 11 %.

Le transfert des déchets ultimes

5 217,9 tonnes ont transité par le quai de transfert de Vire. Ces déchets proviennent de la Communauté de communes de Vire et de la Communauté de communes de Bény Bocage. Le transfert et le transport de ces déchets sont effectués en régie par le SEROC.

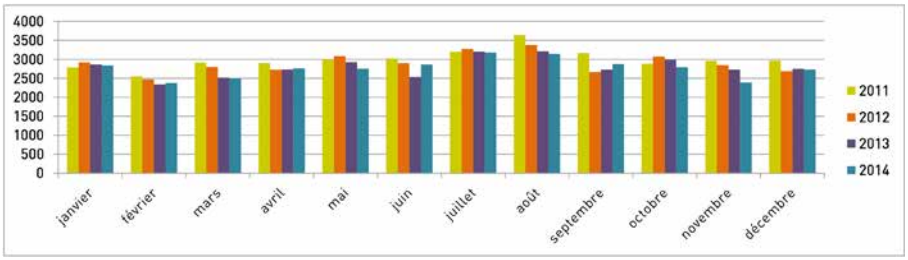

Nouveautés 2014

En 2014, le SEROC a travaillé à la construction du premier quai de transfert sur le secteur Centre du territoire. Ce projet a nécessité de faire appel à un maître d'œuvre. La société SAFEGE a été retenue pour assister le SEROC dans ce projet.
Le site sera dimensionné pour la gestion de :
- 6 000 tonnes d'ordures ménagères résiduelles
- 750 tonnes de papiers issues de collectes spécifiques
Le mode de transfert est prévu sous bâtiment via des semi Fonds Mouvants Alternatifs.
La construction aura lieu en 2015 pour une mise en service début 2016.

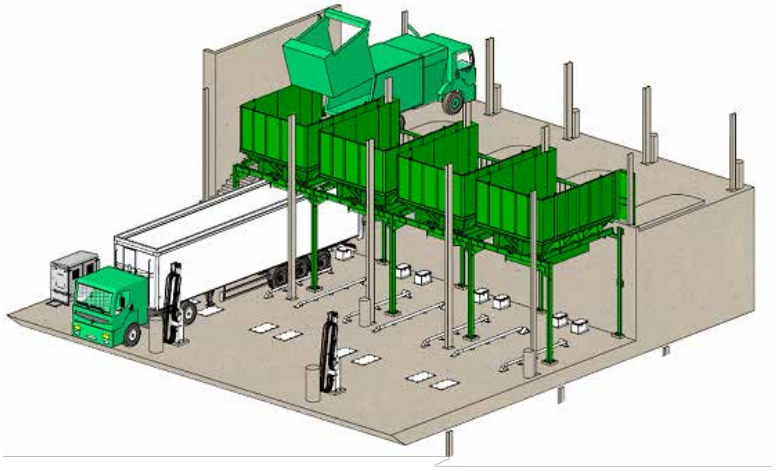

En 2014, chaque habitant du territoire du SEROC a produit 217 kg d'ordures ménagères

Les tonnages

Les tonnages collectés ont diminué de 0,9 % soit un gain de 311,1 tonnes. Cette baisse a été obtenue malgré une forte production sur deux mois :
- Le mois de juin (+ 13 %) du fait des cérémonies liées au 70ème anniversaire du débarquement,
- Le mois de septembre (+ 6 %) du fait des « jeux équestre mondiaux ».

Les tonnages par adhérent

Au cours de l'année 2014, la production a aussi été influencée par des phénomènes extérieurs : activité économique, activité touristique, mais aussi pour certains territoires par la mise en place de tarifications incitatives.

Les résultats sont très variés d'un secteur à un autre :
- Une hausse des tonnages du fait de l'impact touristique pour le SIROM de Port en Bessin, le SMISMB, la CdC Bessin Seulles et Mer,
- une baisse importante des tonnages sur le Syndicat Mixte du Pré-Bocage, suite au projet de mise en place de la redevance incitative sur le territoire d'Aunay Caumont Intercom au 1er janvier 2015,
- un stabilité sur les autres territoires

Le ratio du SEROC est passé de 221 kg/an/hab pour l'année 2013 à 217 kg/an/hab en 2014. Il est inférieur au ratio départemental, de 293 kg/an/hab en 2013 (base INSEE).

Les encombrants collectés en porte à porte

Le SEROC prend en charge le traitement des encombrants collectés en porte à porte. Ces encombrants ne transitent pas par les déchèteries et sont apportés directement en centre de stockage.
Deux collectivités collectent les encombrants en porte à porte, la Communauté de Communes Bessin Seulles et Mer et le Syndicat Mixte du Pré-Bocage.

En 2014, 175 tonnes d'encombrants ont été collectées, dont 120 tonnes par la communauté de communes Bessin Seulles et Mer, et 58 tonnes pour le Syndicat Mixte du Pré-Bocage. En 2014, nous observons une augmentation de 16,6 % par rapport à 2013, des encombrants collectés en porte à porte sur le secteur de la Communauté de Communes Bessin Seulles et Mer.

Les tonnages par adhérent

Ordures Ménagères Résiduelles	2013	2014	Évolution 2013/2014	Ratio kg/hab
SIROM de Port en Bessin	1936,8	2048,0	5,7%	309,3
SMISMB	9020,1	9116,9	1,1%	206,9
SIDOM de Creully	4123,4	4085,1	-0,9%	184,0
SIRTOM Isigny Trévières	2993,5	2972,9	-0,7%	270,1
CdC Bessin Seulles et Mer	4522,4	4603,4	1,8%	567,6
CdC de Vire	3777,6	3778,1	0,0%	201,3
CdC de Le Bény Bocage	1443,9	1439,8	-0,3%	164,4
CdC Intercom Séverine	1173,1	1184,4	1,0%	160,5
SM Pré-Bocage	4524,1	3975,3	-12,1%	154,1
SEROC	**33515,0**	**33203,8**	**-0,9%**	**217,4**

Les ratios et tonnages par adhérent

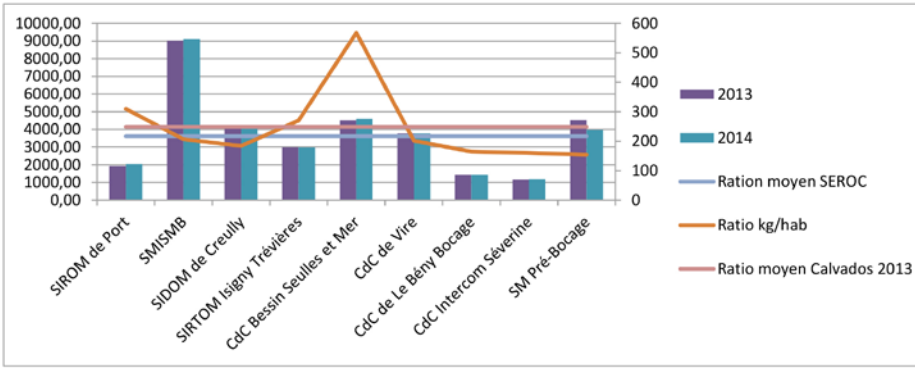

PLATES-FORMES DE COMPOSTAGE

Les déchets de jardin dits «tontes et branchages» sont collectés dans les déchèteries du SEROC ou en porte à porte par certains adhérents. Ces déchets sont apportés sur 3 plates-formes de compostage, 2 dans le Bessin (Ryes et Formigny) et 1 à Vire. Les apports représentent 21 516 tonnes en 2014 contre 17 429 tonnes en 2013. Ces déchets sont traités et valorisés en compost.

Plates-formes de compostage du Bessin

Le SEROC traite les déchets verts, tontes et branchages du Nord du territoire par délégation de service public à la société BIO BESSIN ENERGIE (BBE).
BBE exploite à ce titre 2 plates-formes de compostage : une à Ryes et une à Formigny.
L'année 2014 a été particulièrement humide et douce ce qui a favorisé la pousse des végétaux. 17 304 tonnes de tontes et branchages ont été collectées en déchèteries ou par le biais du porte à porte organisé directement chez les usagers par certains adhérents ou certaines communes.

Les branchages sont broyés, les copeaux résultant de cette opération sont conditionnés en andains. Les tontes sont directement incorporées dans les andains à une certaine étape du processus de fermentation. Les andains font l'objet d'une aération automatique optimale et d'un arrosage adapté afin de favoriser le processus de maturation.

Lorsque les andains sont arrivés au terme de leur maturation, ils sont criblés afin de produire un compost de qualité. Des analyses sont effectuées sur le compost avant de le commercialiser. La délégataire a passé un contrat avec une coopérative agricole pour la vente de ce compost.

Les tonnages des plates-formes du Bessin

Nature des déchets (tonnes)	2012	2013	2014	Evolution 2013/2014
Tontes	5716	4212	5021	19,2%
Mélange	2678	2391	2794	16,9%
Branchages	7260	7469	9488	27,0%
TOTAL NORD	15654	14072	17303	23,0%

Évolution des tonnages de déchets verts

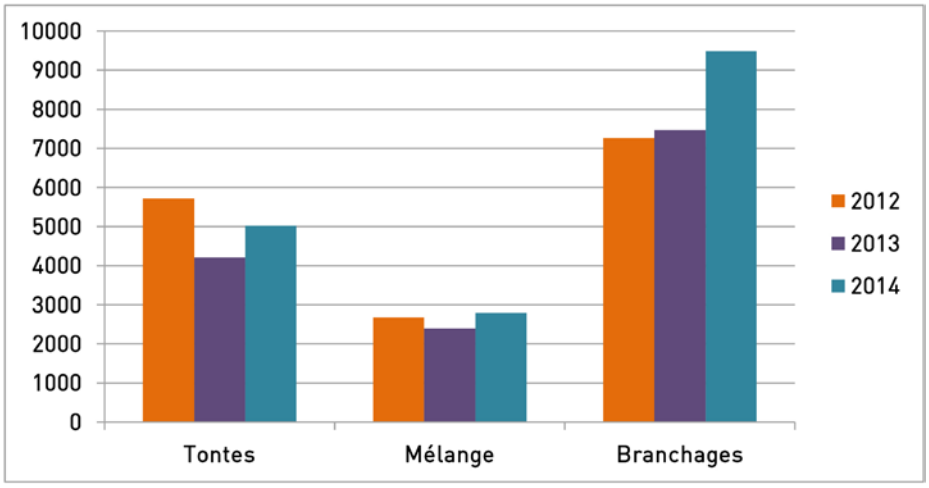

21 517 tonnes de déchets verts, tontes et branchages ont été valorisées en compost en 2014.

Plate-forme de compostage de Canvie

Le SEROC assure en régie la gestion de la plate-forme de compostage de Canvie.
Les déchets verts proviennent de la déchèterie du Mesnil Clinchamps, de la déchèterie de Canvie et de la collecte en porte à porte assurée par la communauté de communes de Vire pour un total de 4 213 tonnes en 2014.

Les branches et les tontes font l'objet de 2 stockages séparés sur la plate-forme. Les branches sont broyées de manière régulière afin de former des andains. Les tontes sont directement incorporées dans ces andains. Les agents du site de Canvie assurent l'aération des andains en les retournant une fois par mois grâce à un chargeur télescopique. A ce titre, le chargeur utilisé jusqu'à fin décembre présentait des points de vétusté et n'était plus adapté au dimensionnement de l'activité de la plate-forme. En effet, la quantité de déchets verts sur la plate-forme a augmenté de façon notoire ces dernières années. Par conséquent, le SEROC s'est doté d'un nouveau chargeur télescopique plus puissant et plus adapté à l'activité actuelle de la plate-forme.

Une fois l'aération des andains effectués, les agents du site vérifient le bon déroulement du processus de fermentation et de maturation du compost, par le biais d'inspections visuelles et de prise de température.

Lorsque le compost est arrivé à maturation, une opération de criblage est effectuée afin de fournir un compost de qualité commercialisable. Cette opération est effectuée 2 fois par an.
Le compost est analysé par un laboratoire agréé avant la commercialisation.

Par convention, le compost est commercialisé par la communauté de communes de Vire. Les recettes pour l'année 2014 s'élèvent à 5 370 €. Le compost est vendu à des usagers principalement sous forme de sacs. Il peut être vendu également à des agriculteurs, à des communes, criblé ou non, en vrac dans des bennes (avec ou sans chargement) ou livré directement chez l'exploitant dans un rayon de 30 km.

Les tonnages de la plate-forme de Canvie

Nature des déchets (tonnes)	2012	2013	2014	Evolution 2013/2014
Tontes	1081	860	1216	41,4%
Branchages	1767	2497	2997	20,0%
TOTAL SUD	2848	3357	4213	25,5%

Évolution des tonnages de déchets verts

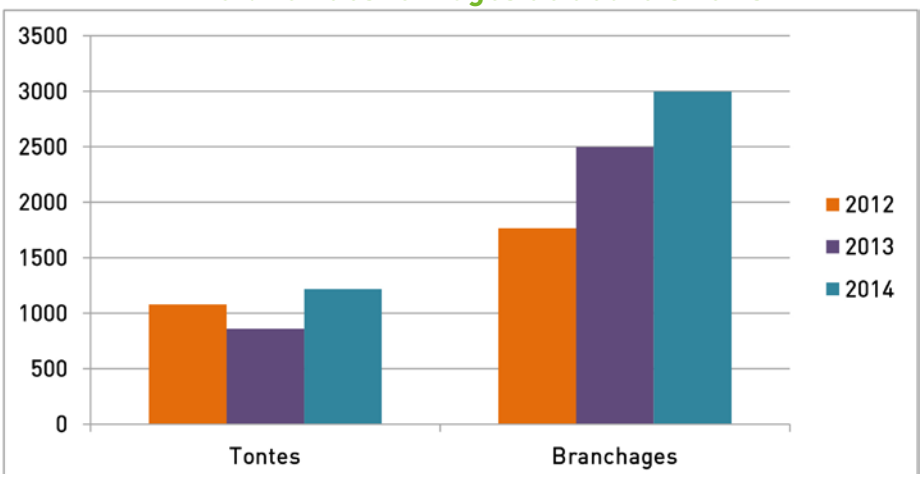

AUGMENTATION DES FLUX DU RÉSEAU DÉCHÈTERIES

Le périmètre du SEROC compte 16 déchèteries dont 12 sont exploitées en régie par le SEROC.

Le tonnage des déchets collectés en déchèteries a subi une hausse importante en 2014 (+ 13,3 %), notamment lié à un apport conséquent de déchets verts (+ 23 %), l'année ayant été particulièrement propice en terme météorologique pour les espaces verts. Sur les 38 815 tonnes collectées, 24 066 tonnes ont été valorisées en 2014, soit 62 % des tonnages.

Bilan 2014

La fréquentation

301 898 passages en 2014 contre 270 011 passages en 2013, soit une hausse de 11,8 %.

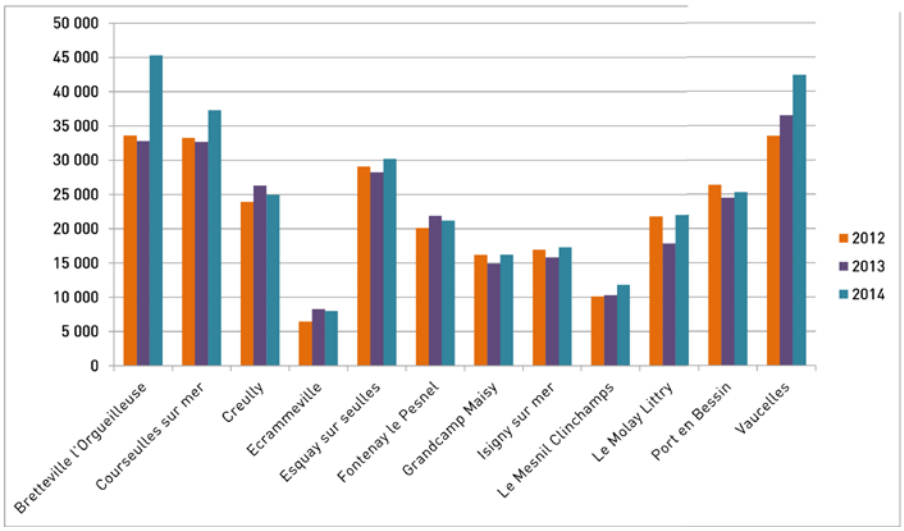

La fréquentation sur l'ensemble du réseau déchèteries a connu une nette augmentation en 2014, notamment liée à une augmentation de la production de déchets verts. Elle s'explique par les conditions météorologiques favorables en 2014 à la pousse des végétaux, mais également liée à la présence de lotissements récemment construits pour lesquels les haies commencent à pousser et nécessitent une taille régulière.

Nouveautés 2014

Toutes les déchèteries du SEROC ont été équipées de bennes solidaires et de containers textiles en 2014. L'objectif de cette mise en place est de détourner les objets en bon état des bennes tout venant et bois afin de diminuer l'enfouissement et favoriser la valorisation de ces déchets par le recyclage pour les textiles ou la vente à bas prix pour les objets récupérés.

Fréquentation (+ 11,8 %) et tonnages (+ 13,3 %) sont en hausse sur les déchèteries !

Pratiquement toutes les déchèteries ont vu leur fréquentation augmenter de manière significative, excepté Creully, Ecrammeville et Fontenay-le-Pesnel. En 2013, suite à la fermeture pour travaux de la déchèterie de Bretteville l'Orgueilleuse , les usagers apportaient leurs déchets sur les déchèteries de Creully et Fontenay-le-Pesnel. En 2014, ils sont retournés sur la déchèterie de Bretteville-l'Orgueilleuse. L'augmentation de la fréquentation de cette déchèterie est liée à la construction de nouveaux lotissements à proximité.

Les tonnages par déchet

Tonnages par déchet	2012	2013	2014	Evolution 2013/2014
Ferraille	1278,8	1121,8	1185,8	5,7%
TV	5772,6	6019,4	6574,9	9,2%
Bois	2723,7	2776,1	2972,4	7,1%
Gravats	8029,4	7697,6	7932,9	3,1%
Cartons	825,1	834,3	819,0	-1,8%
Tontes	6176,7	4685,5	5594,2	19,4%
Mélange	2684,2	2390,6	2794,5	16,9%
Branchages	7345,3	7570,9	9615,1	27,0%
DMS	172,5	176,3	189,8	7,6%
Batteries	3,7	14,5	15,9	9,5%
Vidange	41,9	39,5	37,5	-5,0%
Friture	5,4	6,0	7,5	25,6%
Piles	10,8	10,2	9,4	-7,3%
Amiante	33,7	33,7	50,9	51,3%
Emmaüs + SPF	27,2	33,8	80,5	138,4%
D3E	864,1	851,2	934,8	9,8%
TOTAL	35995,2	34261,3	38815,0	13,3%

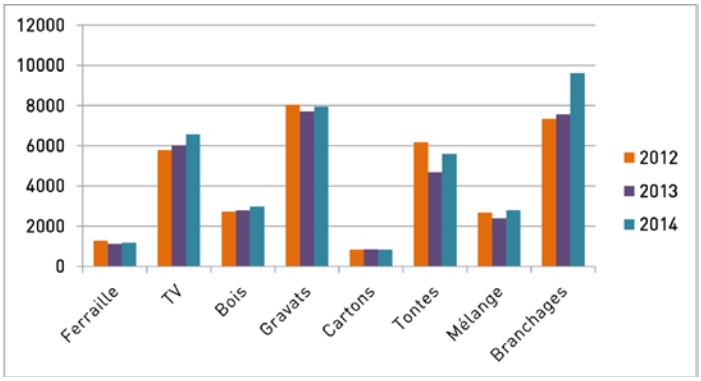

Les tonnages

Les tonnages collectés sur le réseau déchèteries ont augmenté en 2014 de 13,3 % (38 815 tonnes en 2014 contre 34 261 tonnes en 2013).
2014 a connu une hausse spectaculaire des tonnages en déchets verts : + 23 % !

Le tout venant est toujours en constante augmentation ainsi que le bois. Afin de pallier cette augmentation et tendre à atteindre les objectifs du Grenelle de l'Environnement en terme de diminution de l'enfouissement, le SEROC a déployé sur l'ensemble de ses déchèteries des bennes RECUP' SOLIDAIRE afin de détourner les objets en bon état pouvant être réutilisés. De même, chaque déchèterie du SEROC est dotée de container textile afin de détourner les vêtements et articles de maroquinerie des bennes tout venant et favoriser leur valorisation et recyclage.

Les tonnages par déchèterie

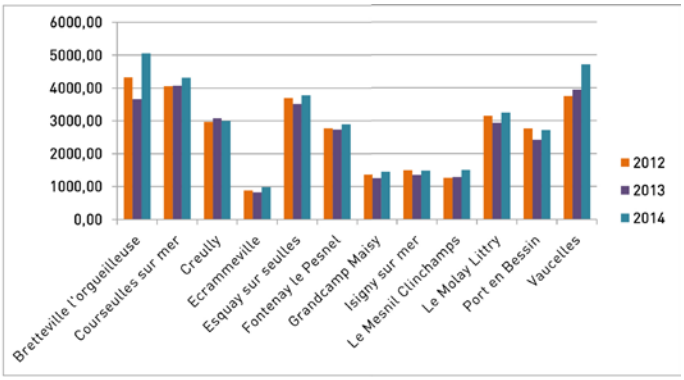

Toutes les déchèteries ont vu leur tonnage augmenter, excepté Creully qui connaît une légère baisse en 2014.
Les tonnages par déchèterie suivent globalement l'évolution de la fréquentation. Il est à noter que l'ensemble des déchèteries a vu son tonnage de déchets verts et de branches augmenter de façon spectaculaire en 2014. Cette forte augmentation est liée aux conditions météorologiques favorables en 2014.
Pour Creully, les tonnages de tous les déchets diminuent entre 2013 et 2014, excepté les déchets verts et les branches. Toutefois, les tonnages des déchets sur Creully augmentent entre 2012 et 2014, 2013 ayant été une année particulière pour Creully, lié à la fermeture de Bretteville-l'Orguilleuse.

Projets 2015

Le SEROC a contractualisé avec ECO MOBILIER afin de favoriser la valorisation des meubles présents dans les bennes tout venant, bois et ferraille. Une benne dédiée aux meubles sera mise en place en 2015 sur 3 déchèteries (Courseulles-sur-Mer, Isigny-sur-Mer et Le Mesnil-Clinchamps). Cette benne permettra de détourner tout le mobilier des bennes tout venant, bois et ferraille afin de mieux valoriser ces déchets et diminuer l'enfouissement.

DECHETERIES : VALORISER LES DÉCHETS

Les déchets enfouis

6 575 tonnes de tout venant ont été enfouies en 2014 contre 6 019 en 2013 soit une augmentation d'environ 9 %.
7 933 tonnes de gravats ont été enfouies en 2014 contre 7 698 en 2013 soit une augmentation de 3 %.
Ces deux déchets continuent d'augmenter progressivement au fil des ans. L'augmentation importante du tout venant est certainement liée à l'augmentation de la fréquentation due aux déchets verts : en effet, les usagers profitent généralement de leur passage en déchèteries pour «vider» leur maison en complément des déchets verts.
Avec la mise en place d'ECOMOBILIER et des bennes solidaires, le tonnage des bennes tout venant devrait tendre à diminuer.

Les déchets recyclés

4977 tonnes de ferraille, cartons et bois ont été valorisées contre 4733 en 2013 soit une augmentation de 5 %.
La ferraille a augmenté de presque 6 %, passant de 1122 tonnes en 2013 à 1186 tonnes en 2014. Pour rappel, la ferraille avait diminué de 12,6 % entre 2012 et 2013.
Le bois a vu son tonnage augmenter de 7 %.
Quant au carton, il a subi une légère diminution passant de 834 tonnes en 2013 à 820 tonnes en 2014, soit une diminution de 1,8 %, alors qu'il était en légère augmentation entre 2012 et 2013.

La ferraille est valorisée pour devenir de l'acier. Le carton est valorisé pour (re)devenir du carton. Le bois est broyé puis utilisé en tant que combustible (valorisation énergétique) dans les chaufferies industrielles.

Les déchets verts

18 003 tonnes de déchets verts ont été traitées en 2014 contre 14 647 tonnes en 2013 soit une augmentation de 23 % !
Les conditions météorologiques ont été plus que favorables en 2014 et ont favorisé la pousse des végétaux. Par ailleurs, les lotissements qui ont été créés il y a quelques années ont vu leurs haies pousser, ce qui explique également le fort apport en branchages.

L'ensemble de ces déchets verts sont valorisés sous forme de compost sur les plates-formes de compostage. Ce compost est ensuite commercialisé.

Les déchets dangereux

311 tonnes de déchets dangereux (déchets ménagers spéciaux, huile de vidange, piles, amiante, batterie) ont été traités en 2014 contre 280 tonnes en 2013 soit une augmentation de 11 %.
Cette augmentation provient de la collecte plus importante des batteries, des déchets ménagers spéciaux et de l'amiante.
Les batteries et piles sont démantelées pour extraire et traiter les produits polluants. Les différents composants sont recyclés pour production de

En 2014, 62 % des déchets collectés en déchèterie ont été valorisés

nouvelles matières.
L'amiante est traitée par enfouissement, les huiles de vidange sont traités par incinération, enfin les huiles de friture sont traitées par régénération.

Les déchets d'équipements électriques et électroniques (D3E)

953 tonnes de D3E ont été traitées en 2014 contre 851 tonnes en 2013 soit une augmentation de presque 10 %. Cette forte augmentation provient de la durée de vie limitée de ce type d'appareil, elle est le reflet de l'obsolescence programmée.
La performance du SEROC a progressé en 2014 et s'élève à 9,8 kg/hab/an contre 9,3 kg/hab/an en 2013 et reste très supérieure à la moyenne nationale de 7,2 kg/hab/an

Ces D3E sont valorisés par l'éco organisme ECO SYSTEMES. Ils sont démantelés pour être recyclés et valorisés après récupération du gaz pour ce qui concerne le gros électroménager.

Les petits objets/mobiliers/textiles

Plus de 80 tonnes de petits meubles, vaisselles, livres, jouets et textiles ont été collectées par les associations (BACER et EMMAÜS) contre 34 tonnes en 2013, soit une augmentation de 138 %.
Cette augmentation provient du déploiement sur l'ensemble des déchèteries du SEROC de bennes solidaires et de containers textiles. Les objets déposés dans la benne solidaire sont revendus à bas prix.

Le textile est valorisé en chiffons ou en matériau isolant.

DEUX PÔLES DE LOGISTIQUE

L'organisation du transport et la gestion des quais de transfert sont organisées en 2 pôles :

- **un pôle au Nord pour le transport en régie des bennes de tout venant, bois, gravats, tontes et branches issues des déchèteries et des caissons de sélectif issus du quai de transfert de Saint Vigor**
- **un pôle au Sud pour le transport en régie des bennes à ordures ménagères issues du quai de transfert de Canvie et des caissons de tontes et branches issus de la déchèterie du Mesnil Clinchamps**

Le service transport est doté de 5 camions en basse saison et 6 en saison haute. Il est également muni de 3 remorques et 3 chargeurs télescopiques.

Les quais de transfert

Le SEROC assure en régie la gestion de 3 quais de transfert.

Nord : quai de transfert de sélectif

Les adhérents du Nord du Territoire du SEROC (le SMISMB, le SIRTOM d'ISIGNY TREVIERES, la Communauté de Communes de Bessin Seules et Mer, le SIROM de PORT EN BESSIN, le SIDOM de CREULLY) viennent vider les recyclables au quai de transfert de Saint Vigor le Grand. Les sacs jaunes sont tassés dans des caissons de 35 m³ à l'aide d'un outil poussoir adapté sur un chargeur télescopique. Les caissons sont transportés en régie par les chauffeurs du SEROC jusqu'au site de la SPHERE situé à Rots (14).
4302,7 tonnes en transité par le quai de transfert en 2014 contre 4152,7 tonnes en 2013 soit une augmentation de 3,6 %.

Le SMISMB organise des collectes de cartons dans le centre historique de Bayeux. Le SMISMB vient vider en vrac au sol ces cartons collectés sur le site de Saint Vigor. Le gestionnaire du site charge ces cartons dans une benne dédiée à l'aide d'un chargeur télescopique muni d'un godet à griffes. Ces bennes sont ensuite transportées par la société SNN en charge du traitement et de la valorisation des cartons.

Sud : quai de transfert des ordures ménagères et du verre

Les ordures ménagères collectées au sein de la communauté de communes de Vire et de Bény Bocage sont vidées au quai de transfert de Canvie. Ces déchets sont compactés dans des caissons fermés de 30 m³ à l'aide d'un compacteur. Ces caissons sont ensuite transportés par le service transport du SEROC vers le centre d'enfouissement d'Isigny le Buat (50).
5 218 tonnes d'ordures ménagères ont transité par le quai de transfert de Canvie contre 5 221 tonnes en 2013.

Le verre est vidé par la communauté de communes de Vire au sol sur une plate-forme dédiée. Ce verre est chargé par un agent du SEROC à l'aide d'un chargeur télescopique dans une semi remorque de la société responsable du traitement et de la valorisation du verre.

651 tonnes de verre ont transité par le quai de transfert de Canvie en 2014 contre 700 tonnes en 2013.

Bilan 2014

Les quais de transfert du Nord et du Sud ont été dotés d'un nouveau chargeur télescopique. En effet, le matériel existant était vieillissant et n'était plus adapté à l'activité actuelle. Les nouveaux chargeurs sont plus puissants et permettent de mieux optimiser l'activité.

6 222 rotations de bennes entre les déchèteries, les quais de transfert et les sites de traitement

Le transport

NORD

Le service transport du secteur Nord est doté de 4 camions en basse saison, 5 camions en période haute. Il est assuré en poste de 6h à 20h par 2 équipes de chauffeurs par camion, du lundi au samedi.
Les rotations de bennes sont réalisées à partir du quai de transfert de Saint Vigor le Grand. Les chauffeurs y récupèrent des bennes de 10, 30 et 35 m³ pour assurer les rotations de bennes issues des 11 déchèteries du Nord.
Les bennes tout venant sont vidées au centre d'enfouissement de la société SEA à Esquay sur Seulles.
Les bennes gravats sont vidées à la SACAB à Esquay sur Seulles depuis le 1er juillet 2014 ou au centre d'enfouissement d'Ecrammeville, exploitée par le SEROC.
Le centre d'enfouissement de Juaye Mondaye, exploité par le SEROC, a atteint ses limites d'exploitation fin juin 2014.
Les bennes bois sont vidées sur la plate-forme de compostage de Formigny.
Les tontes et branchages sont dirigés vers les plates-formes de compostage de Ryes et Formigny.
Les caissons de sélectif quant à eux sont chargés directement à partir du quai de transfert de Saint vigor pour être vidés à la SPHERE située à rots (14).
6 222 rotations de bennes ont été effectuées en 2014 contre 5 690 en 2013. Cette hausse est en corrélation avec l'augmentation des tonnages des déchets collectés en déchèteries. Le tonnage moyen par benne est également en légère hausse, lié à la mise en place des bennes 35 m³.

Le service transport du secteur Nord a été doté d'un nouveau camion en location full services en 2014, en remplacement d'un camion vétuste.

Évolution nombre de bennes par type de déchets

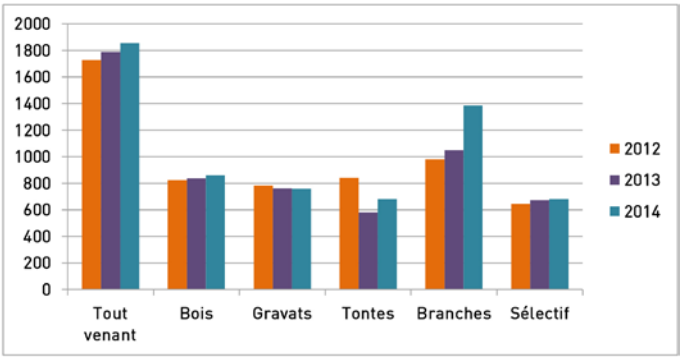

	2012	2013	2014	Evolution 2013/2014
Tout venant	1728	1789	1855	3,7%
Bois	823	836	861	3,0%
Gravats	782	762	759	-0,4%
Tontes	841	581	682	17,4%
Branches	980	1048	1384	32,1%
Sélectif	646	674	681	1,0%
TOTAL NORD	5800	5690	6222	9,3%

SUD

Les rotations de bennes concernent :
- Les caissons d'ordures ménagères en provenance de Canvie et vidés au centre d'enfouissement d'Isigny le Buat
- Les bennes de tontes et de branches en provenance du Mesnil Clinchamps et vidées sur la plate-forme de compostage de Canvie.

Le camion du service transport du secteur Sud sera remplacé à l'automne 2015 par un camion en location full services. Le camion actuel sera affecté au secteur Nord en tant que camion de remplacement.

Évolution nombre de bennes par type de déchets

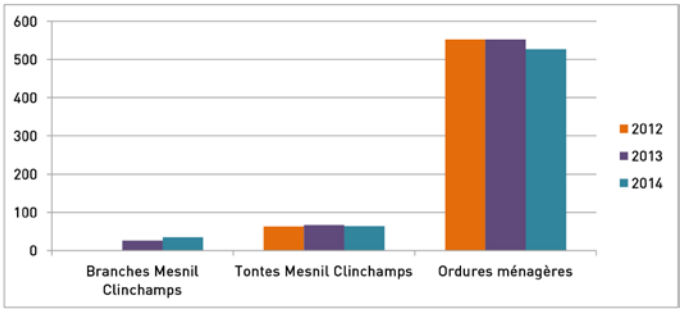

	2012	2013	2014	Evolution 2013/2014
Branches Mesnil Clinchamps	0	26	35	34,6%
Tontes Mesnil Clinchamps	63	67	64	-4,5%
Ordures ménagères	552	552	527	-4,5%
TOTAL SUD	615	645	626	-2,9%

LES INDICATEURS ÉCONOMIQUES

Le SEROC pratique une comptabilité analytique permettant la participation des adhérents en fonction du service rendu.
Depuis 2011, le syndicat est assujetti à la taxe sur la valeur ajoutée. Les chiffres sont donc hors taxes.

INVESTISSEMENT 2014

Dépenses			Recettes		
040	Opérations d'ordre entre sections	116 147,86	040	Opérations d'ordre entre sections	608 223,56
041	Opérations patrimoniales		041	Opérations patrimoniales	
10	Dotations, fonds divers et réserves		10	Dotations, fonds de réserve	1 624 764,16
16	Remboursements d'emprunts	185 886,82	13	Subventions d'investissement	
20	Immobilisations incorporelles	1 447,40	16	Emprunts et dettes assimilées	
21	Immobilisations corporelles	111 401,46	20	Immobilisations incorporelles	
23	Immobilisations en cours	1 135 071,21	21	Immobilisations corporelles	
26	Participations		23	Immobilisations en cours	46 288,05
	Total des dépenses	**1 549 954,75**		Total des recettes	**2 279 275,77**
	Exécedent	729 321,02			
	Total	**2 279 275,77**			**2 279 275,77**

FONCTIONNEMENT 2014

Dépenses			Recettes		
11	Charges à caractère général	5 974 070,21	13	Atténuation de charges	67 004,82
12	Charges de personnel	1 794 291,80	42	Opérations d'ordre entre sections	116 147,86
42	Opérations d'ordre entre sections (4)	608 223,56	70	Produits des services	1 412 350,69
65	Autres charges de gestion courantes	140 591,10	74	Participations	7 417 144,35
66	Charges financières	64 743,12	75	Autres produits de gestion courante	33 727,02
67	Charges exceptionnelles	1 667,70	77	Produits exceptionnels	318 866,40
68	Dotation aux provisions		78	Reprises sur provisions	
	Total des dépenses	**8 583 587,49**		Total des recettes	**9 365 241,14**
	Excédent	781 653,65			
	Total	**9 365 241,14**			**9 365 241,14**

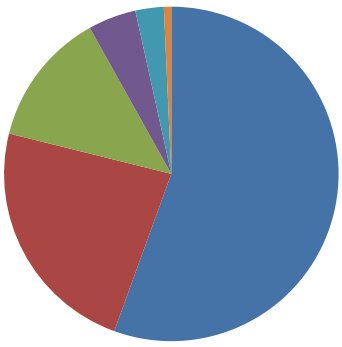

Recettes de fonctionnement - 9 365 241,14 €

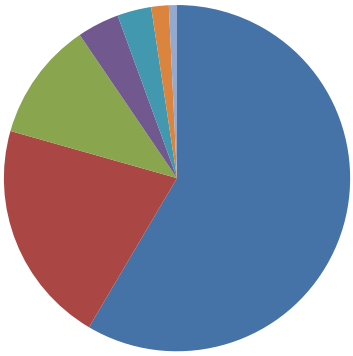

Dépenses de fonctionnement - 8 583 587,49 €

Budget de fonctionnement : 9 365 241 € HT

COÛTS UNITAIRES HT

	Tonnages	Coûts Bruts	Coûts nets
Service déchèteries	35 896,50	71,92 €	57,29 €
Service compostage industriel	*21 516,80*	36,94 €	35,94 €
Services déchets ultimes	33 203,80	90,51 €	88,70 €
Services tri sélectif	15 246,30	107,74 €	-92,55 €
Coût global moyen (1)(2)	**80 005,30**	**100,30 €**	**54,54 €**

(1) Les tonnages de déchets verts du CPI figurent dans le tonnages déchèteries
(2) Coût de fonctionnement divisé par tonnages global.

SERVICE TRANSPORT

Total des dépenses de fonctionnement du service	601 939,82
Recettes d'exploitation	58 549,12
Total des charges	**543 390,70**
Nombre de bennes transportées	6 749,00
Coût d'une benne transportée	**80,51**

SERVICE DÉCHÈTERIES

Total des dépenses de fonctionnement du service	2 050 239,30
Quote part administrative (1)	247 858,13
Quote part communication (2)	40 826,34
Transport de bennes (3)	309 933,45
Atténuation de charges	-67 051,91
Total des charges	**2 581 805,31**
Nombre de tonnes	35 896,50
Coût brut d'une tonne traitée	**71,92**
Total des charges	2 581 805,31
Recettes de fonctionnement	-525 390,36
Total des charges	**2 056 414,95**
Nombre de tonnes	35 896,50
Coût net d'une tonne traitée	**57,29**

(1) 45 % des charges du service administratif
(2) 25 % des charges du service communication
(3) Au prorata du nombre de bennes transportées

SERVICE COMPOSTAGE INDUSTRIEL

Total des dépenses de fonctionnement du service	574 940,45
Quote part administrative (1)	27 539,79
Quote part communication (2)	8 165,27
Transport de bennes (3)	184 265,47
Atténuation de charges	-29,18
Total des charges	**794 881,80**
Nombre de tonnes	21 516,80
Coût brut d'une tonne traitée	**36,94**
Total des charges	794 881,80
Recettes de fonctionnement	-21 539,89
Total des charges	**773 341,91**
Nombre de tonnes	21 516,80
Coût net d'une tonne traitée	**35,94**

(1) 5 % des charges du service administratif
(2) 5 % des charges du service communication
(3) Au prorata du nombre de bennes transportées

SERVICE TRI SÉLECTIF

Total des dépenses de fonctionnement du service (4)	1 370 919,94
Quote part administrative (1)	137 698,96
Quote part communication (2)	73 487,41
Transport de bennes (3)	60 738,04
Atténuation de charges	-227,77
Total des charges	**1 642 616,58**
Nombre de tonnes	15 246,30
Coût brut d'une tonne traitée	**107,74**
Total des charges	1 642 616,58
Recettes de fonctionnement (4)	-3 053 704,24
Total des charges	**-1 411 087,66**
Nombre de tonnes	15 246,30
Coût net d'une tonne traitée	**-92,55**

(1) 25 % des charges du service administratif
(2) 45 % des charges du service communication
(3) Au prorata du nombre de bennes transportées
(4) Hors opération en capital

SERVICE DÉCHETS ULTIMES

Total des dépenses de fonctionnement du service	2 791 506,57
Quote part administrative (1)	137 698,96
Quote part communication (2)	40 826,34
Transport de bennes (3)	47 002,86
Atténuation de charges	-11 629,64
Total des charges	**3 005 405,09**
Nombre de tonnes	33 203,80
Coût brut d'une tonne traitée	**90,51**
Total des charges	3 005 405,09
Recettes de fonctionnement	-60 204,07
Total des charges	**2 945 201,02**
Nombre de tonnes	33 203,80
Coût net d'une tonne traitée	**88,70**

(1) 25 % des charges du service administratif
(2) 25 % des charges du service communication
(3) Au prorata du nombre de bennes transportées

BILAN FINANCIER SERVICE PAR SERVICE

SERVICE TRI SÉLECTIF

Dépenses			Recettes		
11	Charges à caractère général	1 194 399,53	13	Atténuation de charges	221,77
12	Charges de personnel	82 457,29	042	Opérations d'ordre entre sections	56 152,48
042	Opérations d'ordre entre sections	323 355,64	70	Produits des services	952 425,56
65	Autres charges de gestion courantes	75 707,48	74	Participations	2 045 017,38
66	Charges financières		75	Autres produits de gestion courante	88,47
67	Charges exceptionnelles		77	Produits exceptionnels	248 867,87
	Total des dépenses	1 675 919,94		Total des recettes	3 302 773,53
	Excédent	1 626 853,59			
	Total	3 302 773,53			3 302 773,53

SERVICE DÉCHETS ULTIMES

Dépenses			Recettes		
11	Charges à caractère général	2 704 074,76	13	Atténuation de charges	437,69
12	Charges de personnel	81 977,28	042	Opérations d'ordre entre sections	
042	Opérations d'ordre entre sections	2 381,80	70	Produits des services	30 955,53
65	Autres charges de gestion courantes	3 072,73	74	Participations	1 595 306,63
66	Charges financières		75	Autres produits de gestion courante	99,72
67	Charges exceptionnelles		77	Produits exceptionnels	22,94
	Total des dépenses	2 791 506,57		Total des recettes	1 626 822,51
				Besoin de financement	1 164 684,06
	Total	2 791 506,57			2 791 506,57

SERVICE COMPOSTAGE INDUSTRIEL

Dépenses			Recettes		
11	Charges à caractère général	560 432,59	13	Atténuation de charges	29,18
12	Charges de personnel	9 960,40	042	Opérations d'ordre entre sections	
042	Opérations d'ordre entre sections	4 492,21	70	Produits des services	11 486,49
65	Autres charges de gestion courantes		74	Participations	627 989,91
66	Charges financières	55,25	75	Autres produits de gestion courante	10 050,72
67	Charges exceptionnelles		77	Produits exceptionnels	2,68
	Total des dépenses	574 940,45		Total des recettes	649 558,98
	Excédent	74 618,53			
	Total	649 558,98			649 558,98

LE COÛT DES PRESTATIONS DE TRI

Prestataires	Périmètre	Intitulés	Coût de traitement HT à la tonne
SPHERE	SEROC NORD PAP	CORPS PLATS	82,50 €
SPHERE	SEROC NORD PAP	EMR	177,50 €
SPHERE	SEROC NORD PAP	CORPS CREUX	322,50 €
SPHERE	SEROC NORD AV	CORPS PLATS	79,50 €
SPHERE	SEROC NORD AV	EMR	174,50 €
SPHERE	SEROC NORD AV	CORPS CREUX	319,50 €
EATS	SEROC CENTRE	CORPS PLATS	92,98 €
EATS	SEROC CENTRE	EMR	236,81 €
EATS	SEROC CENTRE	CORPS CREUX	258,06 €
EATS	SEROC SUD	CORPS PLATS	94,94 €
EATS	SEROC SUD	EMR	262,60 €
EATS	SEROC SUD	CORPS CREUX	282,80 €
GDE	SEROC SUD	MONOFLUX	151,42 €
GDE	SEROC SUD	TRANSPORT ET RECEPTION	53,55 €
EATS	SEROC SUD	CORPS PLATS	82,00 €
EATS	SEROC SUD	EMR	234,00 €
EATS	SEROC SUD	CORPS CREUX	255,00 €

LE COÛT DES PRESTATIONS D'ENFOUISSEMENT

Prestataires	Périmètre	Coût de traitement	TGAP	Total
		HT à la tonne		
SNN	SEROC SUD	51,15 €	10,00 €	61,15 €
SNN	SEROC CENTRE	51,00 €	20,00 €	71,00 €
LES CHAMPS JOUAULTS	INTERCOM SEVERINE	49,00 €	10,00 €	59,00 €
SEA	SEROC NORD	56,00 €	20,00 €	76,00 €

Les collectivités adhérentes bénéficient d'une mutualisation des coûts pour le traitement de leurs déchets

SERVICE DÉCHÈTERIES

	Dépenses			Recettes	
040	Opérations d'ordre entre sections	56 062,39	040	Opérations d'ordre entre sections	131 195,83
041	Opérations patrimoniales		041	Opérations patrimoniales	
10	Dotations, fonds divers et réserves		10	Dotations, fonds de réserve	193 474,83
16	Remboursements d'emprunts	143 130,28	16	Emprunts et dettes assimilées	
20	Immobilisations incorporelles		20	Immobilisations incorporelles	
21	Immobilisations corporelles	31 688,05	21	Immobilisations corporelles	
23	Immobilisations en cours	5 165,70	27	Autres immobilisations financières	
	Total des dépenses	**236 046,42**		Total des recettes	**324 670,66**
	Exécedent	88 624,24			
	Total	**324 670,66**			**324 670,66**

Section de fonctionnement

	Dépenses			Recettes	
11	Charges à caractère général (3)	1 086 752,35	13	Atténuation de charges	53 396,66
12	Charges de personnel	785 193,77	042	Opérations d'ordre entre sections (2)	56 062,39
042	Opérations d'ordre entre sections (4)	131 195,83	70	Produits des services (1)	416 534,11
65	Autres charges de gestion courantes	202,50	74	Participations	1 625 600,13
66	Charges financières	45 227,15	75	Autres produits de gestion courante	899,35
67	Charges exceptionnelles	1 667,70	77	Produits exceptionnels	11 427,58
	Total des dépenses	**2 050 239,30**		Total des recettes	**2 163 920,22**
	Excédent	113 680,92			
	Total	**2 163 920,22**			**2 163 920,22**

(1) On retrouve dans ce chapitre la facturation des usagers professionnels, des collectivités et des particuliers (124 097 €) et les reprises de matériaux (279 094 €)

LE COÛT DES MARCHÉS DE TRAITEMENT

Déchets verts broyés (secteur nord)	Enlèvement	En régie	Par benne de 8 tonnes
	Traitement	25,20 €	La tonne
	Coût total	25,20 €	La tonne
Déchets verts à broyer (secteur nord)	Broyage	6,95 €	La tonne
	Enlèvement	En régie	La tonne
	Traitement	25,20 €	La tonne
	Coût total	32,15 €	La tonne
Déchets verts à broyer (secteur sud)	Enlèvement	En régie	La tonne
	Broyage/criblage	10,68 €	La tonne
	Traitement	En régie	La tonne
	Coût total	10,68 €	La tonne
Gravats (secteur nord)	Enlèvement	En régie	Par benne de 10 tonnes
	Traitement	4,00 €	La tonne
	Coût total	4,00 €	La tonne
Gravats (secteur sud)	Enlèvement	6,07 €	Par benne de 10 tonnes
	Traitement	5,06 €	La tonne
	Coût total	11,13 €	La tonne
Bois propre	Enlèvement	En régie	Par benne de 3 tonnes
	Traitement	25,03 €	La tonne
	Coût total	25,03 €	La tonne
Bois de rebus (secteur nord)	Enlèvement	En régie	Par benne de 3 tonnes
	Traitement	37,99 €	La tonne
	Coût total	37,99 €	La tonne
Bois de rebus (secteur sud)	Enlèvement	20,22 €	Par benne de 3 tonnes
	Traitement	35,39 €	La tonne
	Coût total	55,61 €	La tonne
Tout venant (secteur nord)	Enlèvement	En régie	Par benne de 3,5 tonnes
	Traitement	67,50 €	La tonne
	TGAP	20,00 €	La tonne
	Coût moyen	87,50 €	La tonne
Tout venant (secteur sud)	Enlèvement	17,33 €	Par benne de 3,5 tonnes
	Traitement	53,58 €	La tonne
	TGAP	10,00 €	La tonne
	Coût moyen	80,91 €	La tonne
Métaux	Enlèvement	0.00 € HT	Par benne de 3 tonnes
	Traitement	0.00 € HT	La tonne
	Coût moyen	0.00 € HT	La tonne
Cartons	Enlèvement	90,99 €	Par benne de 1,5 tonnes
	Traitement	25,28 €	La tonne
	Coût moyen	116,27 €	La tonne

Hors prix de reprise

DMS	Traitement	746,52 €	La tonne
Huile minérale	Enlèvement et traitement	0,00 €	La tonne
Huile de friture	Enlèvement et traitement	0,00 €	La tonne